

275 ans

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738



OLYMPISME
Le bilan positif de Jacques Rogge
PAGE 17

MARDI 20 AOÛT 2013 | www.arcinfo.ch | N° 190 | CHF 2.50 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

Le gaz de schiste se retrouve dans le viseur des Verts

CONFÉRENCE DE PRESSE Les Verts l'ont dit et répété hier, ils sont opposés à l'utilisation de la fracturation hydraulique pour extraire du gaz de schiste.

SOUTIEN EN HAUT LIEU Dans une lettre adressée le 12 août aux opposants au forage gazier du Val-de-Travers, Doris Leuthard avait indirectement apporté son appui aux Verts.

CHANGEMENT En 2011, Berne estimait pourtant que le Val-de-Travers avait un potentiel intéressant pour le gaz de schiste, a rappelé hier Fabien Fivaz, député vert au Grand Conseil. **PAGE 13**

Une classe à degrés multiples à l'heure de la rentrée



DAVID MARCHON

VAUMARCUS Comme dans le reste du canton de Neuchâtel, c'était hier la rentrée scolaire dans le petit village bérochal. Afin de vivre cette expérience, «L'Express» a pu se glisser dans les coulisses d'une classe à degrés multiples. L'autonomie sera un des premiers objectifs d'apprentissage de ces 20 élèves. **PAGE 5**



CHRISTIAN GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS
La contre-attaque de Jean-Charles Legrix
PAGE 7

LITTORAL
Privé illégalement de ses enfants depuis deux ans
PAGE 3

HIPPISME
Steve Guerdat en quête de médaille aux Européens
PAGE 18

LA MÉTÉO DU JOUR

| | |
|----------------|---------------|
| pied du Jura | à 1000m |
| | |
| 13° 23° | 9° 17° |

SOMMAIRE
Feuilleton **PAGE 10** | Télévision **PAGE 21**
Cinéma **PAGE 11** | Carnet **P. 22-23**



JARDINS MUSICAUX
Freddie Mercury hante la Grange aux concerts
Fans de Queen et de son leader Freddie Mercury (photo), les compères du Mercury Quartet revisiteront les grands classiques du groupe, jeudi soir à Cernier. Les Jardins musicaux, servis on the rocks! **PAGE 9**



VOLLEYBALL
Le NUC ouvre un vaste chantier en vue de la reprise
Onze joueuses du NUC étaient présentes hier soir à la Riveraine pour la reprise des entraînements, dont Ashley Lee et Lorena Zutela (avec le coach Florian Steingruber). Mandy Wigger et une quatrième étrangère arriveront plus tard. **PAGE 19**



9 771660 745006 20034

Réunissant un pool de sept journalistes, dont une correspondante à Berne, l'Agence romande de presse (ARPresse) fournit cinq pages quotidiennes à cinq journaux romands: «Le Nouvelliste» à Sion pour la partie francophone du Valais, «L'Express» et «L'Impartial» pour le canton de Neuchâtel, «Le Journal du Jura» pour la partie francophone du canton de Berne et «La Côte» pour le canton de Vaud. Elle est basée à Neuchâtel.

L'Agence travaille en lien étroit avec ses partenaires qui ont choisi de mutualiser leurs moyens pour apporter davantage d'impact et de personnalité au traitement de l'information internationale, nationale et économique, sans oublier les faits de société.

En plus de ses productions propres (reportages, interviews, sujets d'initiative), l'équipe de l'Agence romande de presse sélectionne au quotidien une information recueillie aux meilleures sources écrites et visuelles (ATS, Swissinfo, Le Figaro, Keystone...) pour enrichir et illustrer le contenu de ses titres partenaires. Elle entretient également des échanges croisés de sujets avec d'autres titres romands tels que La Liberté, l'Agefi et Le Courrier.

Nous recrutons

UN(E) JOURNALISTE RP (80%)

Ce poste est exclusivement réservé à un(e) journaliste inscrit(e) au Registre Professionnel (RP) et déjà au bénéfice d'une expérience professionnelle de cinq années au moins.

Très au fait des questions et enjeux politiques et économiques de Suisse romande, il (elle) suit avec attention l'actualité internationale et se passionne pour les faits de société.

Votre profil:

- Excellente culture générale ;
- Curiosité et ouverture d'esprit, rigueur, polyvalence, imagination, disponibilité, enthousiasme, bonne culture générale, facilité de contact, travail en équipe ;
- Mobile ;
- Bonne écriture ;
- Langues indispensables: français, allemand et anglais.

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2013

Lieu de travail: Neuchâtel.

M. Luc Petitfrère, rédacteur en chef d'ARPresse, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 079 256 86 31, luc.petitfrere@eshmedias.ch

Les dossiers de candidature complets (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de certificats et photographie) doivent être adressés avant le 7 septembre 2013, à

ARPresse Agence romande de presse
«Offre d'emploi»
rue de la Pierre-à-Mazel 39
Case postale 2216 ; 2001 Neuchâtel

POLITIQUE

LÉGALISER LES SAUCISSES À RÔTIR



OFFRES D'EMPLOI



Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz, engagerait, pour l'année scolaire 2013-2014:

un (e) enseignant (e)

pour 12 périodes d'appui par semaine au collège primaire de Cernier (années 3 à 5 Harmos).

Les dossiers de candidature sont à envoyer par email: **Cercle-scolaire.Val-de-Ruz@ne.ch**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Directeurs adjoints du cycle 1 et 2 au 032 854 95 59.

Délai: de suite

DIVERS

DEVENEZ PILOTE !

Le samedi 24 août 2013, le ciel vous attend sur l'aérodrome de Colombier. Les écoles de pilotage du Groupe de Vol à Moteur de Neuchâtel et du Vol à Voile de Neuchâtel, vous offrent la possibilité de concrétiser ce rêve accompagné par un instructeur expérimenté, en prenant les commandes d'un avion ou d'un planeur.

Programme du samedi 24 août à l'aérodrome de Colombier:

De 9h00 à 11h00 Théorie introduction au vol pour tous
Dès 11h00 Vol en double-commande d'env. 25 minutes

Prix : Fr. 160.- repas de midi inclus

Délai d'inscription : mercredi 21 août 2013 20h00

Infos: Secrétariat du GVMN/GVVN, tél. 032 841 31 56
Adresse e-mail: admin@aero-club-neuchatel.ch



NOTRE EXIGENCE EST DE SURPASSER LES VÔTRES

DIVERS

FIVAZ
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Aménagements extérieurs
Dallage terrasse nettoyage facile
Murs - Soutènement
Isolation - Citerne
Expo - Visite libre
Prix affichés
www.fivaz.ch
BODEVILLIERS T. 032 857 23 73 F. 032 857 24 01

Offrez des **LENDEMAINS.**
Sans faim.
Donnez aujourd'hui:
CCP 10-648-6 | medair.org
MEDAIR
AIDE D'URGENCE ET RECONSTRUCTION

-55%
SOLDES de qualité
Boutique Liliane
Grand-Rue 15 - 2034 Peseux - Tél. 032 731 67 51

IMMOBILIER

À LOUER

naef
la tradition immobilière
à louer NEUCHÂTEL
Très bel appartement de 3.5 pièces en duplex
Parcs 121-123
Situé au dernier étage d'un immeuble construit en 2011. Cuisine agencée, bain/WC/lavabo, WC séparé, terrasse.
Loyer Fr. 1'950.00 + Fr. 210.00 de charges.
Disponible de suite ou à convenir.
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef-ne.ch

naef
la tradition immobilière
à louer BOUDRY
Splendides appartements neufs de 3.5 pièces à 4.5 pièces avec terrasse ou balcon
Lotissement «Sur la Forêt», route de la Gare 43
Situés dans deux immeubles neufs avec tout le confort moderne actuel. Quartier calme avec dégagement et proche de toutes commodités.
Disponibles de suite ou à convenir.
Loyer dès Fr. 1'465.00.
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef-ne.ch

naef
la tradition immobilière
à louer CORTAILLOD
Splendides appartements neufs de 4,5 et 5,5 pièces
Lotissement «Les Lucelles», Chemin des Peupliers 1-1A
Avec terrasse, situés dans un immeuble neuf avec tout le confort moderne actuel. Quartier calme et proche de toutes commodités.
Loyer dès Fr. 1'905.00 + charges.
Disponibles de suite ou à convenir.
Venez visiter ces magnifiques logements lors de nos PORTES-OUVERTES prévues le jeudi 29 août 2013 de 17h00 à 19h00.
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef-ne.ch

LITTORAL GERANCE SA
REGIE IMMOBILIERE
A LOUER
Neuchâtel, Messeillers 2
Dans PPE récente, minergie, 4,5 pièces de 125m², au 1^{er} étage, cuisine ouverte, séjour, 3 chambres, bains/WC, douche/WC, grand balcon,
1 place de parc couverte et 1 extérieure comprise
Loyer CHF 2'450. —
Charges 300.—
Libre de suite
Contact :
Littoral-Gérance SA
032 722 33 63
info@littoralgerance.ch

A LOUER
GHB GÉRANCE S. à r.l.
Neuchâtel
Rue de la Côte 5
3 pièces avec balcon
Cuisine agencée neuve, salon, 2 chambres, hall, salle de bain, cave.
Libre de suite
Loyer: Fr. 1300.- + charges
Colombier
Rue du Chaillet
3 pièces
Cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de bains, hall, cave.
Libre de suite
Loyer: Fr. 900.- + charges
GHB Gérance S.à.r.l
www.ghb-gerance.ch
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 25 56 - Fax 032 861 12 75

naef
la tradition immobilière
à louer BOUDRY
Appartement de 3.5 pièces dans PPE
Gare 43
Cuisine agencée, bain/WC/lavabo, WC séparé, balcon.
Loyer Fr. 1'450.00 + charges.
Libre de suite.
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef-ne.ch

naef
la tradition immobilière
à louer NEUCHÂTEL
Appartement de 4,5 pièces
Bassin 6
Cuisine agencée, salon avec cheminée, bain/WC/lavabo, balcon. Peinture refaite au neuf.
Loyer Fr. 2'150.00 + charges.
Libre de suite.
Naef Immobilier Neuchâtel SA
Av. Ed.-Dubois 20, Neuchâtel
032 737 27 27 www.naef-ne.ch

À VENDRE

VOUS SOUHAITEZ
vendre
- boutique
- bar à café
- salon de coiffure
- restaurant
RAPIDEMENT
ET
en toute discrétion
A votre écoute:
079 447 46 45

À LOUER

Fontainemelon
Av. Robert 33
Spacieux appartement de 4,5 pièces
Proche des transports publics, école et commerces
■ Cuisine agencée
■ Poêle suédois
■ Salle-de-bains/wc, wc séparé
■ Loyer Fr. 1550.- + charges
■ Libre de suite ou pour date à convenir
Contact:
Service de location
Tél. 032 729 09 57 ou 079 708 44 29
SMS-imm: www.fidimmobil.ch/sms
FIDIMMOBIL
Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel

À LOUER

Marin
A.-Bachelin 9
Appartement de 1,5 pièces
■ Chambre séjour
■ Cuisine agencée
■ Salle de bains
■ Libre de suite
■ Loyer Fr. 960.- charges comprises
Contact: Cécile Anker
Tél. 032 729 09 57
SMS-imm: www.fidimmobil.ch/sms
FIDIMMOBIL
Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel

A louer de suite ou à convenir :
Bel appartement neuf de 4 pièces 120 m²
Quartier de la Coudre, à Neuchâtel
avec cachet, superbe vue sur le lac, dans un petit immeuble. Cuisine agencée, grand salon, salle de bain. Location Fr. 1750.00 + charges Fr. 350.00.
Renseignements à la Gérance Jaggi SA, Neuchâtel tél. 032 724 40 88

L'EXPRESS
Vous déménagez?
Bulletin de changement d'adresse sur www.arcinfo.ch rubrique abonnés

A louer pour une date à convenir :

Joli studio mansardé
Ecluse 9 Neuchâtel

cuisine agencée, salle de douche/WC. Location Fr. 575.00 charges comprises.

Appartement de 3 pièces
Carrels 11b, Peseux
entièrement rénové - cuisine agencée séparée, salle de bain. Location Fr. 1100.00 + charges Fr. 275.00 + parking Fr. 60.00.

Duplex avec cachet de 5 pièces
Grande-Fin 4, Montezillon
cuisine agencée séparée, 2 salles d'eau, balcon. Location Fr. 1600.00 + charges + garage Fr. 125.00.

A louer pour le 01.10.2013

Bel appartement de 4 1/2 pièces
Porcena 8, Corcelles

cuisine agencée fermée, balcon, salle de bain / WC séparé. Location Fr. 1300.00 + charges Fr. 280.00.

Renseignements à la Gérance Jaggi SA, Neuchâtel tél. 032 724 40 88

Reprise location en un jour
Pour vos offres privées, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus concis. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.
Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce. www.publicitas.ch
publicitas

LA
QUESTION
DU JOURLes pères sont-ils discriminés
lors de litiges pour la garde des enfants?Votez par SMS en envoyant **DUO DISC OUI** ou **DUO DISC NON**
au numéro 363 (FR. 0,30 /SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch

SÉPARATION Un tribunal neuchâtelois a condamné une mère qui refuse depuis deux ans de confier ses enfants à leur père, malgré les décisions de justice.

Un père privé de ses enfants

NICOLAS HEINIGER

«Ça fait deux ans que je ne vois plus mes enfants, contre toutes les décisions de justice. C'est innommable.» Face au président du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers Christian Zumsteg, André* n'a pas pu cacher son désarroi. Ce jour-là, André est le plaignant, tandis que son épouse Isabelle*, avec qui il est en instance de divorce, est sur le banc des accusés. Elle est prévenue de diffamation, de violation du devoir d'assistance ou d'éducation, d'enlèvement de mineur et d'insoumission à une décision de l'autorité. Dans la salle, l'ambiance est électrique.

Accusation d'abus sexuels

André et Isabelle, qui ont un garçon et une fille âgés aujourd'hui de 9 et 14 ans, vivent séparés depuis novembre 2007. Un soir, André, de retour du travail, découvre la maison familiale vide: plus d'épouse, plus d'enfants. Il apprend par courrier, quelques jours plus tard, qu'Isabelle demande le divorce.

En attendant le jugement du divorce, la garde des enfants est attribuée provisoirement à leur mère. Mais Isabelle et André détiennent l'autorité parentale conjointe. De 2007 à fin 2010, André voit ses enfants régulièrement un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires. Pourtant, à la fin 2010, Isabelle décide soudainement de ne plus remettre les enfants à son époux. Celui-ci dépose alors une

requête urgente auprès du tribunal. La requête aboutit, mais Isabelle refuse toujours de confier les enfants à son mari. Celui-ci dépose alors plainte pénale, la première d'une longue série.

«**J'admets que j'ai bravé la loi.**»

ISABELLE*
MÈRE EN INSTANCE DE DIVORCE

A partir de là, les choses s'enveniment rapidement. Isabelle refuse toujours de confier les enfants à son mari, malgré plusieurs décisions de justice, toutes favorables au maintien du lien avec le père. En février 2011, lors de son audition par le procureur pour non-respect du droit de visite, Isabelle laisse entendre que son mari aurait abusé de ses enfants. Une enquête de police judiciaire est menée, qui blanchira André, plusieurs mois plus tard.

Durant l'été 2011, et malgré une décision de justice qui lui interdit de quitter la Suisse, Isabelle part s'installer en France avec ses enfants, sans en informer André. Se fondant sur la convention de La Haye sur l'enlèvement international d'enfants, celui-ci entame avec succès une procédure en France pour faire respecter la décision de la justice suisse. Isabelle est contrainte de

rentrer, après presque une année. «J'admets que j'ai bravé la loi», dira-t-elle au juge Christian Zumsteg. Mais elle affirme que c'était pour le bien de sa fille et de son fils.

A son retour, le Ministère public la condamne par ordonnance pénale pour diffamation contre son mari, insoumissions à des décisions de l'autorité ainsi que pour violations du devoir d'assistance ou d'éducation à ses enfants et enlèvement de mineurs.

Condamnée, elle fera appel

Isabelle a fait opposition, d'où son passage devant le Tribunal régional. Celui-ci vient de confirmer la décision du Ministère public en tous points. Il a condamné la prévenue à 90 jours-amende, sans sursis, ainsi qu'à une amende. L'avocate d'Isabelle, Claire-Lise Oswald, indique qu'elle fera appel au Tribunal cantonal.

Malgré ce jugement et une autre décision du tribunal civil ordonnant une reprise de contact avec les enfants, André, qui verse chaque mois à son épouse une contribution d'entretien d'environ 4000 francs, n'a toujours pas revu ses enfants. A l'issue de l'audience pénale, Isabelle avait d'ailleurs répondu au président du tribunal qui lui demandait si, cette fois-ci, elle se conformerait aux décisions de la justice si elle était condamnée: «Non. Tant que je n'ai pas une décharge du juge, je ne remettrai pas mes enfants.»

*Prénoms fictifs



En Suisse, environ 7% des enfants, soit 18 000, n'ont plus aucun contact avec leur père après le divorce de leurs parents, selon une étude de l'Université de Zurich. DAVID MARCHON

La souffrance des enfants du divorce

Selon une étude réalisée en 2007 par deux chercheurs de l'Université de Zurich, 7% des enfants n'ont plus de contacts avec leur père après un divorce ou une séparation, ce qui représenterait quelque 18 000 enfants en Suisse. Selon la même étude, 21% des enfants de parents séparés présentent des problèmes psychiques marqués.

Pour limiter la souffrance des enfants dans de tels cas, la Coordination romande des organisations paternelles (Crop) se bat pour que soit inscrite

dans la loi suisse une norme permettant d'obliger les parents en litige à se soumettre à une médiation ordonnée, à l'image de ce qui se fait en Allemagne.

Reste que la justice pénale suisse commence à s'inquiéter de la souffrance des enfants: en mars dernier, un tribunal lausannois a condamné un couple en instance de divorce pour maltraitance psychologique envers leurs trois enfants. Les parents devront verser ensemble 3000 francs à chacun de leurs enfants pour tort moral.

MÉMENTO

ASSEMBLÉE PUBLIQUE
Agence consulaire italienne. Le Comité des Italiens à l'étranger organise une assemblée publique contre la fermeture de l'agence consulaire italienne de Neuchâtel le vendredi 30 août à 19h à la salle du Faubourg, fbg de l'Hôpital 65, à Neuchâtel.

CONFÉRENCE

Santé mentale.

«Enjeux pour les proches des personnes atteintes dans leur santé psychique»: conférence-débat ce soir à 20h à la salle du Faubourg, fbg de l'Hôpital 65, à Neuchâtel. Organisation: Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. **REDACTEUR**

TRANSPORTS L'ancien directeur de Transrun SA retourne dans les hautes sphères des CFF.

Patrick Vianin quitte le canton de Neuchâtel

«Monsieur Transrun» quitte le canton de Neuchâtel. Monsieur Transrun? Il a pour nom Patrick Vianin, et c'est lui qui a piloté le projet sur le plan technique. Après le refus de ce projet par le peuple neuchâtelois, en septembre dernier, il était resté à la tête de la société Transrun SA, que le Conseil d'Etat a décidé de dissoudre en juin dernier.

Le gouvernement aurait volontiers conservé les compétences et les réseaux de Patrick Vianin, auquel il a été proposé d'intégrer le Service cantonal des transports (qui a pris la conduite technique du nouveau projet de mobilité cantonal). Mais comme on



Patrick Vianin va prendre la direction du domaine «Voies ferrées» des CFF. RICHARD LEUENBERGER

pouvait s'y attendre, cet ancien haut responsable des CFF a décliné l'offre: «Après avoir analysé plusieurs propositions», explique-t-il, «j'ai décidé de rejoindre les CFF, qui m'ont proposé de prendre la direction du domaine «Voies ferrées» au niveau national dès le 1er octobre.»

Patrick Vianin ajoute: «L'aventure du Transrun aura été pour moi une expérience magnifique. La qualité du travail réalisée par notre société a été très largement saluée, y compris par les opposants, comme nous l'a dit dernièrement encore Yvan Perrin (réd: opposant déterminé au projet et, en tant que nouveau ministre des Trans-


ports, chargé d'élaborer un nouveau projet de mobilité). Depuis la votation du 23 septembre 2012, Transrun SA a réalisé à l'interne diverses études de variantes d'infrastructures, qui seront transmises à l'Etat de Neuchâtel. Elles serviront au nouveau projet de mobilité, pour lequel j'espère qu'une solution satisfaisante puisse être trouvée.»

Sur le plan technique, le projet de RER-Transrun avait été porté par deux spécialistes: Pascal Vuilleumier, alors chef du Service cantonal des transports, et Patrick Vianin, directeur de Transrun SA. Le premier dirige désormais la compagnie de transports publics TransN, le se-

cond retourne dans les hautes sphères des CFF.

Tous deux convaincus par le bien-fondé du projet de RER-Transrun, et en particulier par la ligne souterraine directe entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, ils ont quitté leur fonction sur une image contrastée: hormis quelques opposants, personne n'a remis en cause leurs compétences et la qualité de leur travail. Mais comme le peuple a dit non au projet, ces deux techniciens n'ont pas pu le mener à bien. Le futur projet de mobilité dira ce qui est repris ou non des nombreuses études déjà menées. **PHOTO**


- Fête des 30 ans du Foyer de l'Etoile, le 31 août à Couvet
- Course à pied «Les 2 heures solidaires» organisée par les Associations Natibatingou et Akwaaba Esaase, le 31 août à la Piste Vita de Buttes
- 24^e Fête du Sel, le 7 septembre à Buttes
- Fête des fontaines, le 12 septembre à Buttes
- Circulations du Vapeur Val-de-Travers, le 14 septembre à 14h10 et 18h10 au départ de Saint-Sulpice



Geiser Automobiles
Couvet

www.by-geiser.ch

032 863 18 15

Rejoignez nous sur facebook 

by Geiser

Parc d'occasion sur 1300m²

vallon voyages SARL
Excursions & voyages

Du 20 au 22 septembre 2013

Fête de la bière à Munich Fr. 520.- Hôtel compris

Visitez notre site et ses offres exceptionnelles:
www.vallon-voyages.ch Tél. 032 863 17 68



BECK SA
Succr Hervé Piaget

Transports en tous genres

2103 Noiraigue
Tél. 032 863 15 10 - Fax 032 863 27 17

Garage du Pré

SAUSER
THIERRY SAUSER
2114 FLEURIER - 032 861 34 24

Agent:  **SUZUKI**  **SUBARU**
depuis 1979

• Vente et réparation toutes marques

www.garagedupre.ch

CityGreen.ch

Des vélos de qualité sans vous ruiner!
Venez essayer nos vélos, vélos électriques et véhicules pour personnes à mobilité réduite.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h non-stop.
Magasin de proximité, service après-vente

Rue St-Gervais - 2108 Couvet - Tél. 032 863 19 29
philippe@citygreen.ch

VINOTHEQUE

Artemisia
ARTEMISIA
DISTILLERIE ARTISANALE

Nous vous proposons:
Nos absinthes, la Clandestine 53%, la Capricieuse 72%, la fée Verte Angélique 68% et la délicieuse Absinthe aux œufs.

Les Vins du Pays de Neuchâtel et une sélection de vins en provenance de la vinothèque de la Charrière, les mousseux de la maison Mauler.
Les divers, Whisky, liqueurs artisanales, chocolats Douceurs des Fées, fontaines à absinthe et accessoires.

Grand-Rue 32 - 2108 Couvet - 032 863 19 41 - www.absinthe-suisse.ch

cuisines **dp** droz et perrin s.a.

agencements cuisines salles de bains

2108 Couvet - Val-de-Travers - tél. 032 863 13 59

Tous les jeudis, ouvert jusqu'à 21h00!
Samedi matin ouvert uniquement sur rendez-vous.

www.cuisines-droz-perrin.com



PUBLIREPORTAGE

Excursions en car à la carte ou clé en main



A l'enseigne de Vallon Voyages Sàrl, Sandra et Carmelo présentent leur nouveau véhicule, confortable et conforme aux normes de sécurité en vigueur. paf-E

Voici presque trois ans que Vallon Voyages Sàrl au Val-de-Travers propose des offres de transport à la carte, clé en main ou à la demande d'une durée d'un jour à une semaine à l'attention d'une clientèle très variée pour des groupes jusqu'à 49 personnes. Sandra et Carmelo sont à l'origine d'un concept innovant, original et sympathique qui a eu l'occasion de faire ses preuves à maintes reprises; et pour cause! La société vallonnaise met en effet sur pied toutes sortes d'excursions qui comprennent le transport évidemment et, selon les cas, le restaurant, une ou plusieurs nuits d'hôtels, le billet de concert... Les intéressés peuvent ainsi apprécier chaque déplacement en toute tranquillité, sans avoir le souci de l'organisation.

Pour cette fin 2013, citons la Fête de la bière à Munich (du 20 au 22 septembre), Europapark (16 octobre), la Foire aux oignons à Berne (25 novembre), les Marchés de Noël à Montbéliard (30 novembre) et Ribeauvillé (15 décembre), la Fête de la lumière à Lyon (7 décembre), la Coupe Spengler (décembre) et la Foire de la Saint-André à Annecy (4 janvier 2014). Le programme 2014 sortira dans le courant du mois de décembre. Mais on peut déjà annoncer un déplacement à l'occasion du concert des Enfoirés à Strasbourg, une semaine balnéaire (nouveau!) et une sortie de trois ou quatre jours à Pâques. Vallon Voyages Sàrl est aussi à la disposition des entreprises, des collectivités publiques, des écoles, des clubs, des sociétés

et des particuliers pour des voyages à la carte adaptés à tous les budgets. A l'écoute des besoins de chacune et chacun, elle répond à toutes les demandes avec professionnalisme, tout en privilégiant l'accueil et le bien-être des passagers. Pour les groupes de moins de 20 personnes, un bus peut être loué avec ou sans chauffeur (permis D1 avec nouvelle législation). Enfin, un minibus de 14 places est également à disposition lorsque les excursions proposées ne font pas le plein. Sandra et Carmelo profitent de l'occasion pour remercier leur fidèle clientèle de la confiance témoignée et de participer à l'évolution de l'entreprise. Pour plus d'informations et de détails, évalonnez-vous sur le site: www.vallon-voyages.ch paf-E

Vallon Voyages Sàrl - Tél. 032 863 17 68 - www.vallon-voyages.ch

VAUMARCUS Gwenaëlle Berthod nous a accueillis durant une matinée dans sa classe.

Les coulisses de la rentrée scolaire dans une classe à degrés multiples

LETIZIA PALADINO

Pour Ilona, Olivia, Abigaele et Charline, c'était, hier matin, le premier jour d'école dans leur nouvelle classe de Vaumarcus. Mais quelle est la particularité de leur rentrée scolaire? Les quatre petites demoiselles de 3e Harmos devront se partager Gwenaëlle Berthod, leur enseignante avec seize autres élèves de 4 à 6e Harmos.

Il est 8h50. Les premiers élèves pointent le bout de leur nez en tenant fermement la main de leurs parents. L'enseignante les attend en bas des marches pour un accueil en douceur. Les parents d'Olivia, d'origine allemande sont chargés de gros paquets. «En Allemagne, la tradition veut que chaque enfant qui commence l'école reçoive un présent», explique Gwenaëlle Berthod. Chargées de leur énorme paquet triangulaire, les quatre petites élèves font leur première entrée dans le monde des grands. «J'accueille les petites en premier qu'elles ne se retrouvent pas directement avec les grands», indique l'enseignante.

En petit comité, elles reçoivent leur «cahier de vie», qui les accompagnera durant toute l'année scolaire. Pour les mettre un peu à l'aise, Gwenaëlle Berthod sonde le terrain: «Qu'est-ce que vous pensez apprendre à l'école?» Elles rigolent et répondent chacune leur tour: «Apprendre à lire.» «À écrire.» «À compter.» «Et à faire des devoirs.» Le début de la matinée file à toute allure. Il est 10 heures et c'est déjà l'heure d'accueillir les autres enfants.



Dans la classe à degrés multiples de Vaumarcus, c'est le premier jour pour certaines et un retour en classe pour d'autres. DAVID MARCHON

Pendant la récréation, les parents s'entretiennent avec l'enseignante concernant les problèmes de transport pour les enfants de Montalchez. «C'est le bus postal qui s'occupe d'acheminer les enfants à la maison à midi. Le problème c'est que le bus arrive en même temps que nous finissons les cours», signale Gwenaëlle Berthod. «Il faut que je les lâche, tous les jours, dix minutes avant la fin réglementaire. Cha-

que jour, dix minutes, ça fait beaucoup de temps perdu à la fin de l'année.»

Les problèmes évoqués, il est venu le moment de retourner en classe avec tout le monde. «C'est très important de fixer des règles d'entrée, pour ne pas se laisser déborder par les événements», souligne l'enseignante. Tout le monde ne l'a pas vu de cet œil-là et quelques-uns essaient de dépasser les limites avant de se faire recadrer illico presto par Gwenaëlle Berthod.

Pendant que les 3e Harmos continuent le travail qu'elles ont commencé avant la récréation, les plus grands reçoivent les consignes pour la suite du travail. Un petit regard à l'horloge au fond de la classe, et Gwenaëlle Berthod doit laisser partir ses petits protégés. Attention, en silence et sans chahuter dans les escaliers. ◉

Une rentrée préparée

Non, les enseignants ne sont pas toujours en vacances! Afin de préparer son année scolaire, Gwenaëlle Berthod travaille depuis le début des vacances d'été entre quatre à cinq heures par jour. «Même si les enfants fréquentant une classe à degrés multiples sont souvent plus autonomes que dans une classe normale, c'est tout de même quatre programmes à préparer en même temps», souligne l'enseignante. «Le travail dans ce type de classe est principalement une question de confiance.»

Une confiance qu'elle devra apprendre à leur donner, puisque c'est la première année qu'elle gère une classe comme celle-ci. «Les plus grands élèves se connaissent, ils connaissent le fonctionnement de la classe. Ils ont une longueur d'avance sur moi», déclare Gwenaëlle Berthod.

Pour cette rentrée scolaire, elle a choisi d'y aller en douceur. «Le but de cette première matinée est de créer un bon impact sur les élèves et d'avoir un échange avant que nous commençons à rentrer pas à pas dans le programme scolaire.» La fin de la semaine sera donc consacrée à la distribution du matériel, à la compréhension du fonctionnement de la classe et à l'apprentissage de ces nouvelles règles avant de commencer les choses sérieuses. ◉

AUVERNIER L'incendie est dû à une cause humaine

«Nous pouvons d'ores et déjà exclure une cause technique, nous privilégions une intervention humaine.» Yanis Callandret, procureur en charge de l'enquête sur le récent incendie survenu rue de la Bâla, à Auvernier, est formel, l'enquête a permis de mettre hors de cause une éventuelle défectuosité technique. Il s'agit soit d'une négligence, soit d'un acte volontaire. Les dégâts sur les deux bâtiments touchés dans la nuit de dimanche 11 à lundi 12 août sont évalués à environ 700 000 francs. «Un chiffre à prendre avec des pincettes, puisque nous n'avons pas encore pu pénétrer dans l'un des bâtiments», précise Jean-Michel Brunner, directeur de l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (Ecap).

«Le feu est parti au troisième étage de la maison individuelle et a touché le toit de la maison contiguë, la personne résidant dans le logement sinistré, qui a subi un contrôle à l'hôpital après avoir inhalé de la fumée, ainsi que la famille voisine ont trouvé une solution pour se reloger», précise le procureur. L'incendie s'est déclaré peu après minuit. Si certaines rumeurs vont bon train suite à la série d'incendies qui touchent le canton de Neuchâtel et plus particulièrement le Littoral ouest depuis le début de l'année, Yanis Callandret coupe court à tout fantasme de pyromane. «Il n'y a aucun lien entre ces sinistres, à part la malchance ou la loi des séries.» ◉ FNO



Le feu avait ravagé une maison de la rue de la Bâla. CHRISTIAN GALLEY

«C'est très important de fixer les règles d'entrée, pour ne pas se laisser déborder par les événements.»

GWENAELLE BERTHOD ENSEIGNANTE

NEUCHÂTEL Brunch et animations lors de la journée prussienne organisée par le Musée d'art et d'histoire.

Saveurs berlinoises, musique, performances et procès du roi

Une journée berlinoise se tiendra dimanche à l'intérieur et à l'extérieur du Musée d'art et d'histoire (MAH) de Neuchâtel. Cette journée constitue l'un des événements phares du programme de manifestations s'articulant autour de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens», à voir jusqu'au 6 octobre (notre édition du 19 avril).

Elle débutera, à 10h30, par un brunch sur l'esplanade du MAH. Question de se plonger d'emblée dans l'ambiance berlinoise, un vide-greniers de particuliers se tiendra également (par beau temps) sur la même esplanade selon le modèle des stands du

Mauer Park allemand. Dès 12h30, des musiciens animeront de plus le lieu.

Tout au long de la journée, le public pourra aussi admirer des œuvres et des performances d'artistes ayant séjourné dans l'atelier-appartement du canton de Neuchâtel, situé en plein cœur de Berlin. Une réalisation de la classe de Valérie Favre de l'Universität der Künste de Berlin (UdK) sera également présentée à cette occasion.

Trahis, les Neuchâtelois?

Mené par des magistrats, un procès insolite du roi de Prusse, se déroulera à 14 heures et 16 heures. Il s'agira de déterminer



La couronne reconstituée de Frédéric-Guillaume III. ARCHIVES DAVID MARCHON

si le souverain a trahi en 1806 les Neuchâtelois en échangeant à Napoléon la principauté de Neuchâtel contre Hanovre. Des visites ciblées de l'exposition seront également organisées tout au long de cette journée.

Petits princes et princesses

Les mélomanes férus de musique classique pourront apprécier un concert «Prince Louis Ferdinand de Prusse. Andante avec variations op. 4» joué à 11h20 et 17 heures. Les plus petits ne seront pas oubliés et pourront participer aux ateliers «Princes et princesses» entre 11h-13h et 14h-16h.

«Cette exposition et le pro-

gramme des manifestations l'entourant entendent contribuer au développement des liens entre Neuchâtel et Berlin, aujourd'hui capitale culturelle européenne de premier plan», précise la conservatrice du MAH, Chantal Lafont Vallotton.

Cette journée convie les Neuchâtelois à se plonger non seulement dans leur histoire, mais également dans un présent où des amitiés culturelles pourraient se nouer est organisée en étroite collaboration avec l'Atelier des Musées de la ville de Neuchâtel et avec le soutien d'Arthis (Association des amis du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) ◉ COMM-FLV

6 RÉGION

MARIONNETTES Les Ateliers de Sophie se transforment en salle de spectacles.

Le plus petit théâtre de Neuchâtel ouvre ses portes

LETIZIA PALADINO

Après le succès rencontré par ses spectacles de marionnettes pour enfants, Sophie Reinmann a décidé de transformer son atelier en salle de spectacles. Elle se produira ainsi, une fois par mois, dans le plus petit théâtre de Neuchâtel, puisqu'il ne mesure que dix mètres carrés. Rencontre avec une passionnée de la poupée articulée.

Avant que les Ateliers de Sophie ne voient le jour, la jeune maman s'adonnait à la sculpture et à la peinture avec son fils. Très rapidement, elle remarque une étonnante créativité. «*Mon idée était de développer un espace où on n'est pas là pour apprendre, mais uniquement pour créer*», explique la marionnettiste. Dans cette optique, elle fonde les Ateliers de Sophie, où elle propose des ateliers de façonnage de marionnettes et de masques pour enfants. Dans le courant de l'été 2010, elle trouve un local pour les accueillir.



Pour ses différents spectacles, Sophie Reinmann a créé toute une palette de personnages. Grâce à de la pâte à bois, elle les façonne et les habille avant de leur donner à chacun une personnalité. RICHARD LEUENBERGER

Un atelier sur mesure

«*C'est après avoir eu du succès lors d'une représentation, au marché du Coq-d'Inde, que j'ai décidé de monter ma propre salle de spectacles*», indique Sophie Reinmann. «*J'ai cherché des locaux plus grands sans résultat. Un jour un ami m'a dit de le faire ici* (réd: dans son atelier à la rue Louis-Favre). *C'est un théâtre de*

poche, les marionnettes sont petites donc je n'avais pas besoin d'un local plus grand.» Convaincue, elle arrache papier peint, décape le plafond, installe étagères, lumières et projecteurs, fabrique un meuble à marionnettes et une scène transportable. «*Tout a été construit et pensé au millimètre près.*»

Avec ses personnages en pâte à bois, la marionnettiste imagine

des histoires. «*Je m'inspire de contes, de la vie quotidienne ou d'un message que j'ai envie de faire passer, mais j'invente toujours mes histoires. J'écris tous les dialogues*», précise-t-elle. Avec Momo, sa marionnette marocaine fétiche, Martin, le voisin sympa qui râle mais qu'on aime bien, et Josianne, la présentatrice des Ateliers de Sophie, elle invite dans son monde imaginaire. «*Les marionnettes me permettent d'aborder de nombreux sujets de société mais je fais toujours attention à la façon d'apporter le message.*» La marionnettiste partage également sa passion dans les classes où elle présente les différents types de marionnettes du monde avant de donner un spectacle choisi au préalable par l'enseignante. «*Le lien qui se développe entre*

une marionnette et les enfants est incroyable», déclare-t-elle. «*Je crois que le secret est de se mettre dans la peau du personnage et de le faire vivre.*»

Alors que le prochain spectacle n'a pas encore eu lieu, Sophie Reinmann a déjà une idée en tête et des marionnettes en cours de création. «*J'aimerais proposer des spectacles pour adultes. J'ai déjà écrit les pièces, il ne me reste qu'à trouver le temps de finaliser le projet.*»

Pour consulter le programme des cours: <http://lesateliersophie.blogspot.com>

INFO+

Prochaines représentations: Les Ateliers de Sophie se produiront le 31 août à 15h30 et à 16h30 ainsi que le 18 septembre aux mêmes heures. Les réservations sont vivement conseillées.

VAL-DE-TRAVERS

Plus de 200 cyclistes ont roulé contre les mines

Dimanche, le centre sportif de Couvet a accueilli la dixième course cycliste Jean-Mary Grezet, ainsi que le neuvième Rotary Club mine-ex vélothron populaire.

Le mine-ex vélothron est une action de parrainage menée par huit clubs Rotary de la région et le Rotaract club Neuchâtel. Cette épreuve sportive populaire ouverte à tous, cyclistes débutants ou entraînés, a vu la participation de 240 cyclistes, y compris plusieurs enfants. Le premier groupe s'est élancé à 8 heures pour les 120 km, suivi par les groupes qui ont parcouru 60 et 15 kilomètres.

Selon le président du comité d'organisation, le rotarien Pascal Rohrer, les cyclistes ont particu-

lièrement apprécié le choix des parcours et les ravitaillements.

Les cyclistes participants au vélothron ont cherché des sponsors qui se sont engagés à donner un montant de leur choix pour chaque kilomètre parcouru. Parallèlement, un brunch de soutien et une loterie ont réuni 175 personnes. A l'heure actuelle, le total des dons n'est pas encore comptabilisé. Il sera attribué dans son intégralité à l'aide aux victimes des mines antipersonnel par la fondation Rotary mine-ex.

L'objectif principal de la fondation est de fabriquer des prothèses et assister les autochtones eux-mêmes dans leur fabrication afin de leur garantir une autonomie. **RED**



Pas moins de 240 cyclistes ont pris part au vélothron mine-ex ce dimanche à Couvet. SP

MÉMENTO

MÔTIERS

Fête villageoise. La fanfare l'Harmonie de Môtiers organise, ce samedi, sa traditionnelle vente et fête villageoise au collège du village. La brocante, installée dans la salle des conférences, ouvrira ses portes dès 8h, et la cour du collège sera transformée en place de fête avec divers stands de boissons et de nourriture. L'Harmonie se produira à 11 heures et 18 heures afin de remercier son fidèle public. En soirée, les organisateurs serviront des crêpes, et les visiteurs pourront danser aux sons de Warning BPM DJ in Action.

LA TÈNE

Deuxième Silent DisCoton. L'association Coton Music présente sa deuxième édition de Silent DisCoton samedi dès 13h à la plage de la Tène, à Marin. Des écouteurs seront remis gratuitement à l'entrée de la manifestation. Possibilité d'en réserver à l'avance. Informations: Joëlle Panchaud 079 /38980.18

«**Je m'inspire de contes, de la vie quotidienne ou d'un message que je veux faire passer. J'invente toujours mes histoires.**»

SOPHIE REINMANN MARIONNETTISTE

AUVERNIER Fête du port avec régates

Samedi, à 11 heures, une soixantaine de bateaux prendront le départ devant Auvernier de la 12^e régates du championnat des voiliers lourds de la Fédération de voile des lacs jurassiens. La course se terminera à 20 heures avec la remise des prix, suivie d'une soirée vintage. La fête du port débute vendredi à 18h30 et se termine dimanche en fin de journée. www.gcna.ch **RED**

PUBLICITÉ

21^e Fête du Livre
23-24-25 août

A St-Pierre-de-Clages, une centaine de libraires et d'artisans du livre vous invitent à la chine et à la fête.
www.village-du-livre.ch

Ouverture des stands à 10h

FONTAINEMELON Octroi de 175 000 francs du canton à la coopérative d'habitation Arc-en-Ciel.

Pas moins de 27 logements à prix modéré en 2015

Le projet de coopérative d'habitation Arc-en-Ciel avance. Il vise à construire 27 appartements à loyer modéré, à Fontainemelon. Mercredi dernier, le Conseil d'Etat faisait savoir qu'il octroyait une aide financière d'un montant de près de 175 000 francs. La somme totale des travaux du futur immeuble situé sur la commune de Val-de-Ruz s'élève à près de huit millions de francs.

Début des travaux en septembre

«*La pose de la première pierre devrait avoir lieu en septembre prochain*», signale Nicole Decker, cheffe de l'Office cantonal du logement. La fin des travaux devrait, elle, prendre fin en 2015. «*Le permis de construire a été délivré ce printemps. Bien sûr, la durée du chantier dépend toujours*

de la météo, il est donc difficile pour le moment de donner une date précise.»

Au niveau des normes énergétiques, le standard Minergie sera atteint, ce qui est conforme à la nouvelle loi sur l'énergie. De plus, ce projet répond aux objectifs de la politique du logement du canton de Neuchâtel. Son objectif est d'augmenter, puis de maintenir la part de logement à loyer abordable par rapport au reste du marché immobilier.

Nadine Carrel, de la coopérative d'habitation Arc-en-ciel, s'est réjouie de ce soutien financier. «*Nous avons rencontré quelques soucis qui ont engendré du retard, notamment à cause de la distance avec la forêt située derrière le futur immeuble. Au final, nous avons obtenu une dérogation qui nous a permis de construire le nombre de logements prévu au départ.*»



Cette image de synthèse donne une idée du futur immeuble Minergie, à Fontainemelon. La construction des 27 logements de la coopérative Arc-en-Ciel devrait commencer en septembre prochain. SP

L'immeuble sera construit sur les jardins communaux, à proximité de la déchetterie. Il

hébergera 27 logements de 2,5, 3,5 et 4,5 pièces. Les loyers avoisineront 1000 francs pour

les plus petits appartements et 1530 francs pour les plus chers. Le bâtiment comprendra également deux sous-sols abritant des places de parc pour tous les appartements, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite.

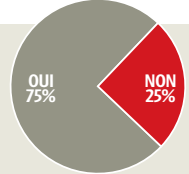
La coopérative d'habitation Arc-en-Ciel a pour but de proposer des loyers attractifs. Au lieu de verser une garantie de loyer, les habitants prendront des parts sociales de la coopérative Arc-en-Ciel correspondant à trois mois de loyer. Les parts sont remboursées aux locataires à leur départ.

Nicole Decker conclut: «*Cette démarche entraîne une vie communautaire davantage active car elle permet au coopérateur de participer à l'assemblée générale de la société et donc de faire entendre sa voix.*» **AFR**

LA QUESTION DE SAMEDI

Jean-Charles Legrix doit-il démissionner de ses mandats politiques?

Participation: 416 votes



Le conseiller communal Jean-Charles Legrix a reçu les journalistes hier après-midi dans sa maison. Il a tenu à donner sa version des faits, par rapport aux accusations dont il fait l'objet. CHRISTIAN GALLEY

LA CHAUX-DE-FONDS Le conseiller communal livre sa version des faits.

Legrix charge le chef de la voirie

DANIEL DROZ

Le conseiller communal chaux-de-fonnier Jean-Charles Legrix reçoit dans sa maison. Comme convenu, il est revenu hier sur sa mise à l'écart par ses collègues et la situation de ce qui était jusqu'alors son dicastère, celui des infrastructures et énergies. Il livre sa version des faits. Il dénonce le silence du Conseil communal autour des dysfonctionnements à la voirie mis en évidence par l'expertise, dit-il.

Jean-Charles Legrix ne tourne pas autour du pot. Mis sur la touche, il en veut à ses collègues. S'il accepte certains griefs, il réfute la plupart des accusations. Notamment celle de terroriser ses collaborateurs. Même s'il ne cache pas avoir des rapports difficiles avec le chef de la voirie. «Je me suis fâché avec Joseph Mucaria sur la question du cimetière à longue durée. Je me suis excusé deux fois. C'est revenu dans les accusa-

tions.» Et d'avancer d'autres pions: «Joseph Mucaria est protégé. Pendant longtemps, j'ai joué le jeu de la collégialité avec le Conseil communal qui ne voulait rien faire. J'ai dit: j'en ai ras le bol.»

Mandat détourné?

En mai, une expertise indépendante est demandée par le Conseil communal à la demande de Jean-Charles Legrix. Là aussi, il est fâché contre ses collègues. «Nous avons mandaté un audit sur les difficultés entre la direction du service et du dicastère. On m'a trompé.» Il dénonce le fait que le travail de l'experte ait porté sur tout le dicastère.

Revenons-en à la voirie. «Le voyer-chef m'a dit: 'Vous faites de la politique, moi je m'occupe de la voirie'. J'ai dit à Monsieur Mucaria que ça ne jouerait pas. 50% du personnel du dicastère, c'est la voirie. Les tensions entre l'ingénieur communal et Monsieur Mucaria ont été les mêmes. Nous avons senti

que ça n'irait pas. Avec Monsieur Schneider, nous nous entendons super-bien.» Et d'ajouter à propos du voyer-chef: «Dans le rapport, il traite l'ingénieur de caniche.»

Les rapports au fil du temps se sont envenimés. «Je me suis fait traiter de chien pourri en présence de Laurent Kurth, Ioana Niklaus (réd: la cheffe du service des ressources humaines) et Pierre Schneider. Heureusement que Monsieur Kurth a eu la décence de dire que je n'étais pas un chien.»

Jean-Charles Legrix dit avoir pris des mesures à l'encontre de Joseph Mucaria. «Je lui ai enlevé la gestion des chantiers de gré à gré. Ça l'a foutu en rage.» Il en fait de même pour les machines et les véhicules. Il évoque aussi la visite d'un gros entrepreneur de la place. Celui-ci aurait tenté d'obtenir une meilleure note pour gagner un marché public. Niet, répond le conseiller communal. Pour ce qui est de ces accusations, Joseph Mucaria réserve ses réponses au Conseil communal. Ce dernier est conscient qu'il y a des choses à rectifier (lire ci-contre).

Et Jean-Charles Legrix, que pense-t-il de ses collègues de l'exécutif? «C'est toujours difficile de discuter de ses collègues.» Il se lance tout de même. L'attitude de Jean-Pierre Veya, répond-il, l'a surpris. «Pour moi, c'était quelqu'un de confiance. Je suis sidéré.»

Pierre-André Monnard? «Il est extrêmement influençable, profondément gentil.» Nathalie Schallenberger n'a droit à aucun égard. «Pour moi, elle a été d'une attitude odieuse. J'ai dénoncé certaines choses. Je ne peux pas en parler. Elle m'a pris en grippe.» Il n'a par contre pas d'avis sur le dernier venu Théo Huguenin-Elie. Et de conclure sur le Conseil communal: «J'impressionne mes collègues. C'est un des points relevés. Quand j'ai lu ça, j'en ai été étonné.»

Plainte sera déposée

La suite? «Je ne suis pas Madame Soleil. J'ai dit que je ne démissionnerai pas.» Il dit avoir reçu des soutiens de collaborateurs. «Si j'étais le diable, ils ne m'écriraient pas.» S'imaginer-t-il tenir plus de deux ans dans cette position? «Mes collègues sont peut-être capables de réfléchir.» Et de reconnaître ses défauts: «Je manque de patience. Mes exigences sont parfois trop élevées: je suis perfectionniste. Je suis prêt à recourir à une aide.»

Toujours est-il qu'il va déposer plainte pour calomnie, diffamation et atteinte à l'honneur. Il a contacté un avocat de la place et l'a rencontré hier. Il entend obtenir l'accès aux procès-verbaux des auditions. «Prouver qu'il y a calomnie.» Et décrédibiliser l'audit. Et pourquoi pas se représenter aux élections. ○

LES AVIS DE



JEAN-PIERRE VEYA
CONSEILLER COMMUNAL POP

«Joseph Mucaria n'a pas été protégé»

«Joseph Mucaria n'a pas été protégé.» Le conseiller communal Jean-Pierre Veya est catégorique. «L'expertise, même si elle remet en cause certains fonctionnements, à aucun moment ne qualifie les actes d'illicites. Il n'est pas illicite d'avoir un management à l'ancienne. Le Conseil communal, dans d'autres circonstances, a montré qu'il savait prendre des mesures avec les chefs de service. Personne au Conseil communal ne conteste qu'il y a certains problèmes à régler. Le problème, c'est la manière dont il s'y est pris», ajoute-t-il à propos de son collègue Jean-Charles Legrix. Et, en termes de management à l'ancienne, de citer l'exemple du service des sports. «Ça a pris du temps. Nous y sommes arrivés.» Revenant au cas de la voirie: «Au lieu de résoudre, Jean-Charles Legrix, de la manière dont il s'y est pris, a amplifié les problèmes. Monter un dossier contre un collaborateur à son insu en encourageant la délation, crier qu'un collaborateur est incompétent si ce n'est un escroc, houspiller une secrétaire en demandant si elle a ses règles, contraindre des collaborateurs à s'aligner devant le sapin de Noël pour chanter une chanson ce n'est pas acceptable.»

Quant à l'accusation d'avoir détourné le mandat de l'experte, le conseiller communal qualifie l'accusation de fausse. «Ce n'est pas ce qui est écrit dans le mandat.» L'audit ne concernait pas seulement la voirie. La demande a été validée «par le Conseil communal in corpore». ○ DAD



WALTER WILLENER
SECRÉTAIRE POLITIQUE DE L'UDC-NEUCHÂTEL

«Aujourd'hui, Legrix se prend le boomerang en pleine figure»

«Je me pose plusieurs questions sur cette affaire. Lorsque Jean-Charles Legrix m'avait dit qu'il avait lui-même demandé un audit, je lui avais répondu qu'il prenait des risques. Mais il m'avait répondu qu'il fallait que la vérité sorte. D'où ma surprise totale la semaine dernière.»

Jean-Charles Legrix est un travailleur hors pair, exigeant, précis, méthodique. Mais probablement qu'il ne met pas toujours la manière. Je pense aussi qu'il a bousculé certaines habitudes. Or, parmi les collaborateurs de l'administration communale, il n'y a forcément pas de foudres de guerre. On sait aussi que certains sont très protégés. Là, Jean-Charles Legrix n'a pas fait tout juste, et aujourd'hui, il se prend le boomerang en pleine figure.

Par ailleurs, dans son communiqué de vendredi passé, le Conseil communal indique que l'audit a mis en lumière des faits illicites. Si tel est vraiment le cas, je ne comprends pas pourquoi des plaintes pénales n'ont pas été déposées. Ensuite, le Conseil communal dit que d'autres dysfonctionnements ont été mis en lumière, mais qu'ils sont d'une importance moindre et qu'ils seront traités ultérieurement. En bon français, cela veut dire qu'ils ne le seront jamais et qu'ils seront mis dans un tiroir. Or Jean-Charles Legrix souhaitait justement que l'audit dépasse son cas personnel. Pourquoi le Conseil communal ne se penche-t-il pas immédiatement sur ces autres dysfonctionnements? ○ PHO

«Pendant longtemps, j'ai joué le jeu de la collégialité avec le Conseil communal qui ne voulait rien faire.»

JEAN-CHARLES LEGRIX CONSEILLER COMMUNAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

«J'étais condamné dès le début»

Jean-Charles Legrix a pris connaissance du rapport d'audit il y a deux semaines, le mardi 6 août: «Mais deux de mes collègues, Jean-Pierre Veya et Pierre-André Monnard l'avaient reçu le 10 juillet. Et je suis surpris qu'il leur ait fallu plus d'un mois pour nous le transmettre. Par ailleurs, je pense que Théo Huguenin-Elie a pu en prendre connaissance avant moi.» Sa première réaction à la lecture de ce rapport? «J'ai été bouleversé, énormément déçu par les accusations et conforté dans l'opinion que j'avais de certains.» Le conseiller communal UDC explique que, malgré l'anonymat, il a pu reconnaître d'où venaient 80% des témoignages.

«Je l'ai reçu le mardi soir et l'ai étudié une bonne partie de la nuit. J'ai tout de suite constaté qu'il y avait énormément de calomnies et beaucoup d'erreurs factuelles. Sans compter des éléments qui sont sortis de leur contexte. Comme cette histoire de chant devant le sapin de Noël: une soirée de fin d'année, c'est aussi fait pour se lâcher, pour déconner un peu.»

Le lendemain de la réception du rapport d'audit par tous ses membres, le Conseil communal en a longuement débattu: «La discussion que nous avons eue alors ne laissait pas présager les décisions qu'ils ont prises la semaine dernière. Ils m'ont demandé de prendre position sur ce rapport. Je suis donc parti quelques jours à l'étranger et j'ai préparé ma réplique, un contre-rapport d'une quinzaine de pages.»

Rencontre avec l'experte

Le mercredi suivant, donc la semaine dernière le 14 août, nouvelle séance du Conseil communal, mais cette fois avec l'auteur du rapport d'audit: «Selon moi, elle avait dès le départ un a priori à mon égard. J'ai senti qu'elle avait été très influencée par ce qu'on lui avait dit de moi. J'ai donc tenté de lui présenter toutes les erreurs factuelles contenues dans le rapport. Elle a dû en admettre un certain nombre et vient d'ailleurs de nous faire parvenir une version corrigée de son rapport. Par ailleurs, j'ai répondu aux questions de mes collègues.»

Jean-Charles Legrix juge que, dès le départ, la rédaction de ce rapport est biaisée: «On ne voit pas les questions qui sont posées, juste les réponses. Mais ces réponses ont tout à fait pu être orientées par la manière dont la question a été posée. De toute façon, j'étais condamné dès le début!»

Selon Jean-Charles Legrix, lors de cette séance de mercredi dernier, le Conseil communal a décidé de demander un avis de droit sur les aspects juridiques de ce rapport: validité, possibilité de recours, etc.

«A 18h30, ce même jour, mes collègues m'ont alors demandé de me retirer pour qu'ils puissent délibérer. Je suis rentré chez moi et ils m'ont rappelé trois heures plus tard. Et là, ils m'ont lu la sentence. J'étais sidéré et profondément blessé.» Après deux nuits qu'il qualifie d'«affreuses», Jean-Charles Legrix est hospitalisé quelques heures vendredi. Il part alors chez ses parents en France voisine, avant de lancer sa contre-attaque dès dimanche soir.

○ NICOLAS WILLEMIN



RENTÉE LITTÉRAIRE Une femme et des brigands

Dans son dernier roman, Véronique Ovaldé raconte la trajectoire d'une femme écrivain, du Canada à la Californie promise.

PAGE 12

JARDINS MUSICAUX Le Mercury Quartet revisite Queen dans la Grange aux concerts.

Du classique on the rocks



Le Mercury Quartet, quatre garçons dans le vent! SP

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BOSSHARD

Ils se sont rencontrés au Royal College of Music de Londres. Ils se sont plus. Au point de créer ensemble le Mercury Quartet, il y a six ans. Arpenteurs de partitions diverses, le pianiste neuchâtelois Antoine François, le violoniste roumain Vlad Maistorovici, le clarinetiste britannique Harry Cameron-Penny et le violoncelliste britannique Colin Alexander, nouveau venu, poseront celles de Queen sur le pupitre des Jardins musicaux. Jeudi soir dans la Grange aux concerts de Cernier, rock et musique classique fusionnent!

Vlad Maistorovici signe les arrangements des chansons de Queen. Le fan, c'est lui?

Antoine: C'est lui, oui, qui eu l'idée de ce projet; il travaille depuis deux ans sur ces arrangements. Il est d'ailleurs temps d'admettre que le nom du quatuor n'a rien à voir avec le métal ou la planète, mais qu'il renvoie à Freddie Mercury (rire). Pour ma part, je connaissais les grands classiques de Queen, via un album «best of» que j'écoutais, et que j'aimais, beaucoup. Ce projet m'a fait découvrir des merveilles. Aujourd'hui, nous sommes fans tous les quatre! Quelles que

soient nos explorations d'ailleurs, nous nous y lançons toujours à cœur joie tous les quatre!

Quand Mercury est mort, en 1991, vous aviez 6 ans. Comment est né votre engouement?

Vlad: Sa mort a été un choc pour certains de mes amis, des fans qui étaient plus âgés que moi. C'est par leur biais que j'ai découvert Queen. Comme beaucoup de monde, j'ai d'emblée été fasciné par l'éclectisme de ce groupe. Ils ont intégré beaucoup d'influences dans leur rock; la musique classique, et l'opéra notamment, en est une importante. Freddie a apporté la dimension dramatique de l'opéra dans ses chansons. Cette influence se reflète aussi dans la structure même des compositions. Cela apparaît assez clairement dans des morceaux tels que «Bohemian Rhapsody», «Millionaire Waltz» ou «You Take My Breath Away». Ça reste de la musique rock bien sûr, mais avec beaucoup d'éléments recontextualisés.

Ces arrangements vous ont-ils posé de gros problèmes?

En dépit de la dimension classique de la musique de Queen, il faut quand même la traduire dans un autre idiome, un autre

style. L'univers instrumental diffère, il a fallu trouver des équivalences.

L'impact des chansons de Queen tient aussi, en bonne part, à la voix de Freddie Mercury. Comment pallier ce manque?

J'ai beaucoup de chance, en cela, de travailler avec des collègues très ouverts, aux multiples talents. Les compositions de Queen sont assez complexes, et les interprétations de Freddie Mercury, Brian May, Roger Taylor et John Deacon sophistiquées. Notre quatuor s'est attaché à trouver des équivalences là où c'était possible, et à inventer des choses dans notre propre langage pour faire face, justement, à l'énergie extraordinaire de leur interprétation.

Quel sens donnez-vous à ce type d'exploration? Est-ce une façon de drainer d'autres publics?

Antoine: Nous n'assignons pas de but particulier à cette démarche. Nous présentons une musique qu'on aime, dans des arrangements qui la montrent sous un autre jour. On pense sérieusement, et nous l'avons déjà un peu expérimenté, que ce concert va séduire aussi bien les fans du groupe que les fans de classique.

Mais nous n'avons pas pour objectif de les rassembler, voire de les réconcilier. Nous n'obéissons qu'à l'envie de jouer la musique de Queen sur des instruments classiques. C'est aussi simple que cela!

Quel est le profil de chacun d'entre vous?

Antoine: Nous sommes juste un groupe de très bons amis qui avons, tous les quatre, quelque chose d'important à dire avec no-

tre instrument. Et quand on le dit ensemble, ça marche encore mieux! Nous sommes extrêmement différents, c'est ce qui fait la force de ce quatuor.

Harry Cameron-Penny, le clarinetiste, rêve de jouer les grandes symphonies au sein des grands orchestres. Vlad est déjà un soliste international. Je me situe davantage dans le monde de la musique contemporaine, et c'est le cas aussi du violoncelliste, Co-

lin Alexander, un compositeur qui s'exprime beaucoup dans le registre de la musique de chambre. Nous ne dressons aucune barrière entre ces mondes; on aime tout, et chacun utilise son talent pour le démontrer. ◉

INFO

Jardins musicaux: Cernier, Grange aux concerts. «Queen»: jeudi 22 août à 19h. «Le songe d'une nuit d'été»: demain à 20h30; solistes Brigitte Hool et Carine Séchaye.

TROIS QUESTIONS À...



VALENTIN REYMOND
DIRECTEUR
ARTISTIQUE
DES JARDINS
MUSICAUX,
CHEF D'ORCHESTRE

«L'œuvre de Mendelssohn est parfaite!»

Demain soir, l'orchestre des Jardins musicaux ouvre le festival avec «Le songe d'une nuit d'été» de Mendelssohn. Une œuvre qui vous est chère?

C'est la première œuvre que j'ai aimée, c'est grâce à elle que j'ai fait de la musique! J'avais éprouvé l'envie de faire sortir cette musique de moi-même, mais, à 11-12 ans, j'ignorais tout des moyens pour y parvenir. Cette œuvre est unique dans l'histoire de la musique: Mendelssohn l'a composée à 17 ans et elle est parfaite! Il a tout compris du texte de Shakespeare, qu'il a traité avec maturité et légèreté.

En début de programme, l'orchestre créera trois pièces de la suite «Iberia» d'Albéniz, adaptées tout exprès...

Albéniz est un enfant prodige du piano. D'une rare virtuosité, les pièces de la suite «Iberia» ont

fait l'objet de plusieurs orchestrations, dont celle pour grand orchestre d'Arbos, au début du 20e siècle. Avec Guy Bovet, nous avons eu envie d'adapter cette suite pour un orchestre plus modeste; l'équation est assez compliquée, raison pour laquelle, cette année, nous ne présentons que trois numéros. On peut parler de «work in progress». Si le projet tient la route, l'adaptation du cycle entier pourrait entrer dans le répertoire.

Albéniz et Mendelssohn sont-ils faits pour cohabiter?

Oui, les deux œuvres fonctionneront très bien ensemble. Elles sont très sophistiquées toutes deux. Le voyage autour de l'Espagne que propose Albéniz pourrait tomber dans le folklore, or ce n'est pas le cas. Il y met beaucoup de soin et de sophistication. Ce qui me frappe chez Mendelssohn, c'est la nouveauté et la richesse de son langage. ◉

LE MAG LECTURE

RENTÉE LITTÉRAIRE Dans le dernier roman de Véronique Ovaldé, Maria Cristina, meurtrie par une mère bigote, quitte le Canada et rencontre un grand écrivain à Los Angeles. Attention, personnages excentriques!

Ecrire, tomber amoureuse d'un salaud et s'en remettre

LAURENCE DE COULON

Auteur du magique «Et mon cœur transparent» et de «Ce que je sais de Vera Candida», lauréat de nombreux prix populaires, Véronique Ovaldé raconte l'histoire d'une jeune écrivaine, son enfance difficile et sa relation ambiguë avec un écrivain confirmé. Moins poétique et merveilleux que ses précédents ouvrages, «La grâce des brigands» interroge l'écriture non seulement avec son sujet mais aussi avec le discret bavardage de son narrateur. Parfois drôle, le dernier roman de la Française verse de temps en temps dans un certain sentimentalisme, finalement contrecarré par un dénouement surprenant.

«La grâce des brigands» se passe au Canada. Pourquoi avoir choisi ce pays?

C'est amusant que vous parliez du Canada parce que finalement la plus grande partie du texte se passe en Californie. Et tout particulièrement à Los Angeles. Le Canada est un cousin d'Amérique pour moi, et Los Angeles est une ville hispanophone, coincée entre le désert et l'océan. C'était les contrastes qui m'intéressaient comme c'est souvent le cas dans mes romans. Et puis la vastitude de ce continent me permet toutes les libertés. C'est la première fois que j'«allais» en Amérique du Nord; ce territoire a un pouvoir d'attraction évident – le cinéma, la littérature, les photographes nous ont abreuvés d'images fascinantes et captivantes.

La protagoniste du roman, Maria Cristina, est écrivain. Y avez-vous mis plus de vous-même



Dans «La grâce des brigands», Véronique Ovaldé raconte la trajectoire d'une femme écrivain, de ses fourvoiements, de son immense succès, «mais le parcours imaginé ne sera pas celui qui sera réellement». SP

que dans vos autres personnages?

Je prête sans doute pas mal de mes réflexions à Maria Cristina. Mais ce qui m'intéressait était de m'approcher d'une trajec-

toire de femme écrivain dans un contexte qui n'est pas le mien. Elle fait des choix qui sont très loin de ceux que j'ai pu faire. Maria Cristina est une possibilité. Je suis éparpillée dans cha-

cun de mes personnages, mais les gens que je croise, les gens que je fréquente, les gens que j'écoute à la terrasse du café sont tous aussi éparpillés dans chacun des personnages de mon texte.

Ses relations avec ses parents et sa sœur sont exécrables. Quelle est la place de la famille dans le roman contemporain?

J'aurais du mal à vous répondre sur un panorama de la famille dans le roman contemporain. Ce dont je peux parler c'est de la place qu'elle occupe dans «La grâce des brigands» et ce n'est pas aussi tranché que vous l'indiquez, me semble-t-il. Maria Cristina a une très belle relation avec son père, c'est lui qui la pousse à partir, qui lui intime de partir et qui du coup la sauve de la folie familiale et de l'enclave dans laquelle elle pourrait se retrouver piégée. Et même si la relation à sa sœur est complexe et entachée par la jalousie que celle-ci lui porte, j'écris qu'elle a envers celle-ci un «attachement silencieux, entravé, vrillé et fort». Les relations familiales sont souvent très ambiguës, elles peuvent être souvent un mélange d'affection et de réticence, d'exaspération et de tendresse.

Il existe une autre figure importante de l'écrivain dans votre roman, Rafael Claramunt. Est-il le représentant d'un certain type d'auteurs?

Oh non, il n'est pas vraiment un archétype, il est simplement un ex-grand écrivain, un écrivain qui n'écrit plus. Cela m'intéressait de mettre l'un en face de l'autre deux écrivains, l'un qui n'écrit plus et l'autre qui n'écrit pas encore – et puis bien entendu il y a le narrateur, celui qui écrit l'histoire.

LES MEILLEURES VENTES

Les deux font la paire

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| 1. «Max et Lili en ont marre de se dépêcher» Dominique de Saint-Mars, Serge Bloch | 4. «La vérité sur l'affaire Harry Quebert» Joël Dicker | 8. «Cinquante nuances plus sombres» (Fifty shades, Tome 2) E. L. James |
| 2. «Demain j'arrête!» Gilles Legardinier | 5. «La liste de mes envies» Grégoire Delacourt | 9. «Cinquante nuances de Grey» (Fifty shades, Tome 1) E. L. James |
| 3. «Le suisse» Dicon Bewes | 6. «Inferno» Dan Brown | 10. «Le gardien de phare» Camilla Läckberg |
| | 7. «L'île des oubliés» Victoria Hislop | |

BD EN STOCK

C'est la rentrée pour tous



«Moi, directeur», série L'institut Latouche, Scénario: Falzar, dessin: Leogrin d'après Zidrou et Godi. Le Lombard, 48p., 15fr.90

C'est la rentrée à Saint-Potache! Avec un gros chamboulement: Madame la directrice doit s'absenter. Qui sera son digne remplaçant? Allez... un petit effort... mais ce bon vieux Latouche bien sûr! Qui aura fort à faire avec inspection, réunion, livraison

et gestion (pas du tout ses tasses de thé...) alors que ses chères têtes blondes seront livrées en pâture à un remplaçant forcément incompetent. Ingénieux, le prof à l'éternel tablier gris va tout faire pour assumer au mieux ses nouvelles responsabilités, y réussira-t-il?

D'après les personnages de Zidrou et Godi, ce second tome potache met en scène l'univers de Ducobu par Falzar, copain d'école de Zidrou et un duo de dessinateur, Leoni et Negrin pour Leogrin. ODC

POUR LES PETITS

Voyage en ballon



«L'opinel», d'Alexis Peiry et Suzy Pilet, Edition La Joie de Lire. 16fr.80

Amadou rêve d'avoir un opinel. Et jamais il ne le reçoit. Mais à 7 ans, il peut s'en acheter un. Quand il aura l'idée de libérer une grappe de ballons sur la

place du Marché, il sera emporté dans les airs et fera un fabuleux voyage dans toute la France. Il passera par tous les états d'âme: la nostalgie, la peur, la fierté, avant d'atterrir au bord de l'océan, où il fera des rencontres intéressantes et apprendra à manger huîtres et oursins. Et surtout, il adoptera un petit chien abandonné. Une histoire toute simple d'Alexis Peiry, sublimée par les photos mises en scène par Suzy Pilet. D'autres histoires d'Amadou sont disponibles aux éditions La Joie de Lire. OSB

LES COUPS DE CŒUR PAYOT



ROMAN

Froid dans le dos!

«Esprit d'hiver», Laura Kasischke, Bourgois, 2013
294 pages, 29fr.40

Nous sommes au matin de Noël. Holly, femme d'intérieur modèle, se réveille en retard. Elle est envahie par un sentiment de panique et envoie son mari chercher ses parents à l'aéroport; elle se retrouve donc seule à la maison avec leur fille adoptive pour préparer le repas. Jusque-là, rien de bien original. Sauf que... Le blizzard fait son apparition et isole ces deux femmes dans la maison. Depuis qu'ils sont rentrés de Russie avec cette enfant, Holly a toujours eu un sentiment étrange, comme si on ne leur

avait pas tout dit sur les origines de leur fille, ou plutôt comme s'ils étaient rentrés avec quelque chose d'autre, quelque chose d'indiscutable. Un huis-clos inquiétant et troublant se met en place... Laura Kasischke comme on l'aime, on retient son souffle jusqu'au dénouement – terrible comme toujours! Si bien qu'une fois le roman achevé, on n'a qu'une envie, le lire une seconde fois pour voir à quel moment on s'est fait «avoir». Comme il serait intéressant de voir ce scénario porté à l'écran! MÉLAINE DUFOUR



JEUX VIDÉO

Utopie volante ou engloutie...

«BioShock, de Rapture à Colombia», Collectif, Pix'n Love Editions, 189 pages, 35fr.90

«Rapture». Vous ne connaissez pas? Sorti en 2007, le jeu vidéo «BioShock» a marqué les esprits. Son scénario terriblement retors était bien différent de ce que l'on voyait d'habitude, et sa façon d'immerger le joueur dans son univers sombre et lugubre allait plutôt loin. L'histoire se déroule sous l'océan, où un riche homme d'affaires a construit une ville pour y vivre son utopie. Bien sûr, cela dégénère... Expériences sur les enfants, sectes, meurtres et drogues pourriront la cité jusqu'aux entrailles. Et

dans ces entrailles, justement... vous y êtes! Pour la première fois, un livre se lance dans l'histoire de ce jeu depuis sa création jusqu'à la sortie du troisième opus. En plus de nous conter le scénario complet du jeu avec ses fins alternatives (ce que tout amateur de la franchise trouvera déjà corsé), l'ouvrage nous fait découvrir les coulisses de ce jeu inhabituel, ainsi que les défis que les concepteurs ont dû imaginer et relever pour nous permettre d'explorer Rapture et son histoire! YANN KOBEL



BIOGRAPHIE

Se souvenir et mourir...

«E.M. ou la divine barbare, roman confidentiel non finito», Jean Noël Schifano, Gallimard, 2013, 157 pages, 28fr.00

Il y a Rome devinée en toile de fond, un pont, un hôtel, le Tibre, des jardins, et Porta Pia traversée tous les jours en taxi pour se rendre à la clinique où se meurt Elisa. Elsa Morante. Giannatale est à son chevet, traducteur de ses romans, attentif à l'histoire de sa vie, dépositaire des secrets les mieux gardés. Car celle qui aime Visconti et Moravia, l'amie de Pasolini, l'enfant prodige de la littérature italienne du 20e siècle, au seuil de la mort confie ses souvenirs. Elle raconte le tendre Giuseppe, l'enfant à jamais victime innocente des mou-

vements de l'Histoire, petit héros fragile aux yeux d'iris emporté dans les remous de la folie guerrière. Plus qu'un hommage à un grand écrivain, «La divine barbare» est le tableau de l'Italie de son temps, mais surtout le puissant portrait d'une femme, de ses angoisses, de ses hontes d'être née pauvre et à demi-juive, cachant maladivement de lourds secrets de famille, clés des romans qu'elle nous laisse pour future mémoire. En particulier le plus beau et le plus fort, «La Storia», à relire sans tarder. GEORGES ROTA



VOLAILLES

Règles suisses adoucies

Coop et Migros veulent que leurs fournisseurs étrangers de volailles respectent mieux les règles de la protection animale. Les produits doivent respecter les normes suisses.

PAGE 16

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ÉNERGIE Les Verts veulent interdire l'extraction de gaz de schiste par fracturation hydraulique. Le Conseil fédéral vient clairement à leur rencontre.

Doris Leuthard parle de moratoire

BERNE
FRANÇOIS NUSSBAUM

La conseillère fédérale Doris Leuthard a pratiquement anticipé la conférence de presse que les Verts suisses ont donnée hier à Berne. Dans une lettre adressée, le 12 août, aux opposants au forage gazier du Val-de-Travers, elle estime aussi qu'«un moratoire de dix ans permettrait de prévenir le danger auquel serait exposée la population suisse» dans l'extraction de gaz de schiste par fracturation hydraulique.

Dans cette lettre, la ministre de l'Énergie donne un gage supplémentaire aux Verts. La politique du Conseil fédéral, écrit-elle, «vise la substitution, par les énergies renouvelables, des agents fossiles (pétrole, gaz), et non une utilisation accrue de ces derniers, ce qui serait en contradiction avec sa Stratégie énergétique 2050». Autrement dit, même l'extraction conventionnelle de gaz naturel n'est plus une option.

Le changement est manifeste. En mai 2011, le Conseil fédéral estimait que le Val-de-Travers présentait «un potentiel intéressant pour le gaz de schiste», a rappelé hier Fabien Fivaz, député vert au Grand Conseil neuchâtelois. Et il refusait encore, en mai, d'intervenir dans ce dossier, de compétence cantonale. Aujourd'hui, selon Doris Leuthard, il «recommande aux cantons d'attendre que les connaissances soient suffisantes» avant de se lancer dans la fracturation hydraulique.

Plagiat?

Le plus curieux est que plusieurs phrases de la lettre parvenue au Val-de-Travers sont

reprises textuellement d'un postulat de la conseillère nationale verte bernoise Aline Trede. Un postulat déposé en mars pour demander au Conseil fédéral un rapport sur les dangers éventuels de la technologie de fracturation hydraulique et sur les mesures à prendre.

Du coup, la lettre de Doris Leuthard, en reprenant à son compte les propos mêmes de la députée verte, donne en premier les principales orientations du futur rapport: moratoire sur une technologie potentiellement dangereuse, recommandation de prudence aux cantons et, plus généralement, renonciation à de nouvelles extractions d'énergies fossiles.

Des tonnes d'acides

C'est bien ce que demandent les Verts. Coprésidente du parti, Adèle Thorens l'a illustré par l'exemple. Pour dégager un gaz piégé dans la roche (schistique), il faut forer à un kilomètre (au moins) de profondeur puis, de là, à un kilomètre horizontalement. La roche est fracturée par des millions de litres d'eau sous haute pression, complétée par du sable et des centaines de tonnes d'additifs chimiques (acides).

Les risques? C'est l'écoulement du gaz libéré ou des additifs dans les eaux souterraines (nappes phréatiques, lacs) et leur contamination. Qu'il s'agisse des projets en cours sous le lac de Constance, le lac Léman ou dans le Val-de-Travers, c'est toujours la réserve d'eau potable d'importants bassins de population qui est menacée. Et il existe un dan-



Avec Anne Mahrer (députée au Grand Conseil genevois), Aline Trede (conseillère nationale bernoise), la coprésidente Adèle Thorens, Fabien Fivaz (député au Grand Conseil neuchâtelois) et Andreas Graf (coprésident de la section saint-galloise), les Verts ont présenté en force leurs arguments contre l'extraction du gaz de schiste par fracturation hydraulique. KEYSTONE

ger sismique, comme on l'a vu lors de forages profonds à Bâle et à Saint-Gall.

Les Verts ne demandent, pour l'instant, l'interdiction du forage par fracturation hydraulique que pour l'extraction de gaz de schiste. Car cette technologie sera peut-être utile dans le domaine de la géothermie (une énergie renouvelable), à condition qu'elle soit sûre et encadrée par des mesures légales strictes. ●

LE SOUFLÉ RETOMBE

À la différence du gaz naturel contenu dans des poches relativement faciles à exploiter, le gaz de schiste est confiné dans les porosités de la roche, plus difficile à extraire. Mais, en dix ans, les progrès technologiques en ont fait une ressource rentable. Les espoirs d'exploitation ont toutefois été refroidis par les dangers que représente la méthode d'extraction la plus courante: la fracturation hydraulique.

Ainsi, les cantons de Vaud et Fribourg ont interdit son utilisation, après avoir autorisé des essais prospectifs. Neuchâtel, Genève, Soleure et Thurgovie sont sur

la même voie. La France et l'État de New York ont créé un moratoire. C'est la contamination des eaux souterraines qui est mise en avant, en raison des additifs ajoutés à l'eau sous pression (arsenic, soufre, uranium, radium).

Pour l'heure, les forages effectués en géothermie profonde – exploitation de la chaleur de la terre – utilisent de l'eau sans additifs (parfois, quand même, de l'acide chlorhydrique). Les Verts craignent que cela ne dure pas, d'où leur exigence d'encadrement légal. ●

TERRORISME L'Agence américaine de sécurité aurait intercepté une conversation téléphonique entre des dirigeants.

Al-Qaïda menace les trains à grande vitesse en Europe

La menace est prise très au sérieux par les services de renseignement allemands. Al-Qaïda projeterait des attentats sur des trains à grande vitesse dans toute l'Europe, selon le quotidien allemand «Bild». Ces attentats pourraient prendre la forme d'actes de sabotage visant les voies ou des tunnels, voire de bombes disposées à l'intérieur des trains.

Le journal s'appuie sur des sources proches des services secrets, mais l'information sur ces projets d'attentats émanerait de l'Agence nationale de la sécurité américaine. La NSA aurait intercepté une conversation téléphonique, il y a quelques semaines, entre plusieurs hauts responsables du réseau terroriste. Le rail européen était au centre des dis-

cussions, affirme le quotidien populaire allemand.

Les autorités allemandes surveillent depuis plus de deux semaines les lignes empruntées par les trains allemands à grande vitesse ICE, ainsi que les gares. Une série de mesures discrètes ont été prises, telles des rondes de policiers en civil, écrit «Bild», journal le plus lu d'Allemagne.

«Aucun élément précis»

En France, les informations diffusées par «Bild» ne sont pas corroborées formellement par le ministère de l'Intérieur. Celui-ci affirme ne disposer d'«aucun élément précis» en provenance des États-Unis ou même d'Allemagne. Mais les autorités françaises ne sous-estiment pas

pour autant ce type de menaces.

«Sur son échelle de vigilance Vigi-pirate, la France est déjà, depuis son intervention au Mali, à l'avant-dernier niveau, rouge renforcé, et elle n'envisage pas de passer au rouge écarlate, stade ultime qui ne fut atteint que ponctuellement, et sur une zone géographique limitée, à la suite des tueries de Mohamed Merah», explique-t-on dans l'entourage de Manuel Valls.

Pour l'heure, seule la République tchèque a indiqué avoir «pris certaines mesures à caractère préventif, pour ne pas se laisser prendre au dépourvu». «Il ne faut rien sous-estimer», a déclaré le porte-parole de l'administration de l'infrastructure ferroviaire tchèque (SZDC), Jakub Pta-

cinsky, tout en refusant de préciser la nature de ces mesures.

Pas de danger «immédiat»

De son côté, le porte-parole des services de contre-espionnage civil (BIS), Jan Subert, a assuré que la République tchèque ne faisait pas face en ce moment à un «danger immédiat». «Il y a un risque potentiel qui découle de notre appartenance aux structures internationales, à la coalition antiterroriste internationale et à l'Otan, ainsi que de notre alliance avec les États-Unis», a-t-il cependant ajouté. ● lefigaro.fr

Les trains à grande vitesse seraient dans le viseur d'Al-Qaïda. Mais pour l'instant, en Europe, l'affolement n'est pas de mise. KEYSTONE



14 SUISSE

JUSTICE Le directeur de l'École de guerre économique Christian Harbulot explique pourquoi le cas d'espionnage porté devant le Tribunal pénal fédéral n'est pas rare. Et pourquoi il l'est.

Quand la loi du silence est brisée

PROPOS RECUEILLIS PAR
THOMAS DAYER

Infraction aux secrets de fabrication et des affaires: depuis hier, ces chefs d'accusation obligent un ancien employé de EMS-Chemie et un entrepreneur extérieur à la firme grisonne à comparaître devant le Tribunal pénal fédéral (lire ci-dessous). Directeur de l'École de guerre économique de Paris, Christian Harbulot livre sa lecture d'un tel procès.

Christian Harbulot, une telle histoire ne doit guère vous surprendre...

C'est vrai, malheureusement.

Peut-on à les énumérer, bien qu'un atlas mondial soit forcément impossible à dresser?

C'est très difficile pour une raison très simple: les firmes touchées par de telles affaires masquent souvent l'information. Elles estiment que ça les affaiblit en termes d'image. Il y a une sorte de loi du silence, à moins que le cas ne soit rendu public. On est piégés par la peur.

Ce cas helvétique constitue-t-il donc une forme de rareté?

Absolument. Si je prends la France pour exemple, nous trouvons très peu d'affaires qui atterrissent entre les mains de la justice, et encore moins d'affaires qui débouchent sur une condamnation. Et ce malgré une tentative de renforcement de l'arsenal pénal au début des années 90. Il y a eu une modification, mais jamais d'application.

Mais peut-on se faire une idée de domaines particulière-



L'un des deux accusés dans l'affaire d'espionnage économique concernant l'entreprise EMS-Chemie arrive au tribunal de Bellinzone. KEYSTONE

ment visés, comme la pharmacie ou l'armement?

Bien sûr, on a quand même une idée des dégâts. Des secteurs sont en effet plus touchés que d'autres. Ceux que vous citez en font partie pour des raisons très objectives. La recherche sur les molécules coûte si cher, en termes de techniques ou de personnel, qu'il peut être tentant d'aller chercher ailleurs. Pour ce qui est de l'industrie de la défense, qu'il s'agisse d'armement aéronauti-

que, terrestre ou naval, les infrastructures nécessaires sont colossales. Certains pays n'ont donc aucune autre solution que d'attendre, d'observer l'attitude des pays en avance, et de les imiter. Dans ce cas, cela exige davantage un effort de captation d'informations plutôt qu'une infiltration.

Quel exemple pouvez-vous citer, peu importe le domaine?

Prenez les trains d'atterrissage des avions. Parfois, des pays plus

petits subissent d'authentiques vols de matériaux qui servent à une copie de l'innovation. Les domaines les plus innovants, qui peuvent concerner les missiles, les drones, sont plus exposés. Mais outre l'acquisition de l'information, d'autres facteurs sont également primordiaux.

À quoi pensez-vous?

Aux campagnes de rumeurs, par exemple. Lors des gros appels d'offres, la compétition est

telle que les dérapages peuvent se multiplier. De telles campagnes ont pu coûter très cher à certaines firmes. Et puis il y a aussi la crise, qui débouche sur des campagnes prônant la priorité nationale. L'attention est beaucoup plus acérée qu'à une autre époque.

Et internet, dans tout ça? L'affaire Snowden a retourné de nouvelles cartes...

Un autre univers, le cyberspace, s'est ajouté à celui qu'on connaissait. Ne nous y trompons pas, on en reste à sa naissance, on le découvre lentement mais sûrement. Mais pour rappel, au début des années 90, lorsqu'internet est devenu international, l'administration française qui compile les renseignements pour le premier ministre avait émis un avis défavorable à son utilisation. Internet est sous contrôle. Et aucune entreprise ne peut vous garantir que votre système est sécurisé. ●

LE PROCÈS S'EST OUVERT HIER À BELLINZONE

Un deuxième procès portant sur l'affaire d'espionnage industriel contre l'entreprise EMS-Chemie s'est ouvert hier devant le Tribunal pénal fédéral, à Bellinzone. Un ex-collaborateur et un entrepreneur extérieur à la firme grisonne comparaissent pour infraction présumée au secret commercial. Les accusations concernent des faits remontant aux années 2003 à 2007 dans le cadre de la division d'EMS-Chemie qui produit des polymères. L'ancien employé d'EMS-Chemie, un Allemand de 44 ans, aurait envoyé à un entrepreneur actif dans la métallurgie en Suisse plusieurs e-mails conte-

nant des informations internes confidentielles relatives à la stratégie d'affaires et des techniques de production. D'après le ministère public de la Confédération, le Suisse de 50 ans aurait tiré profit de ces connaissances en transmettant à une firme chimique allemande certaines informations d'ordre technique. Il s'agit de plans et de recherches dans le domaine des fibres de verre. Les courriels rapporteraient les intentions d'achat d'EMS-Chemie pour une licence ou la description de modèles de longues fibres de verre. Le verdict est attendu pour la fin de la semaine. ● **ATS**

« Les firmes touchées masquent souvent l'information. »

CHRISTIAN HARBULOT
SPÉCIALISTE DE GUERRE ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ La France met la pression sur ses compatriotes résidant en Suisse.

Bénéficiaires de forfaits sur la sellette

Malgré les pressions françaises, la Suisse se montre confiante quant au sort des Français au bénéfice d'un forfait fiscal en Suisse. Même si Paris refuse désormais de reconnaître le régime de l'imposition d'après la dépense, les intéressés pourraient obtenir gain de cause devant les tribunaux.

Le 26 décembre 2012, la France a décidé unilatéralement de ne plus se conformer, dès 2013, à l'interprétation commune du traitement fiscal des personnes imposées d'après la dépense. En clair, l'administration fiscale risque de vouloir ponctionner des centaines de Français domiciliés en Suisse.

Côté helvétique, le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) se «range toujours derrière l'interprétation qui prévaut» depuis les années 1960. Paris considère que la Suisse taxe les exilés au bénéfice d'un forfait fiscal d'après la valeur locative. Berne rétorque que le calcul de l'impôt se base sur une somme correspondant à au moins cinq fois le coût du logement et que le régime va être durci dès 2016.

D'un point de vue juridique, les intéressés ont des chances de faire valoir leurs droits devant un tribunal, a expliqué François Bastian, du SFI.

En plus de la voie juridique ouverte aux exilés français, Berne continue de chercher une solution politique à ce différend. La décision française au lendemain de Noël avait jeté un froid, d'autant qu'il n'en avait été nullement question lors de la rencontre, peu avant, entre la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et le président français François Hollande.

La question est indirectement liée à la conclusion d'une convention contre les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions, corrigée sur requête de la France. Le texte a cer-

té été signé en juillet par la ministre des Finances et son homologue français Pierre Moscovici. Mais il pourrait avoir du mal à franchir le cap des Chambres fédérales.

Eviter d'autres attaques

Pour Berne, cette convention constitue un «élément important» pour relancer le dialogue fiscal avec la France. La Suisse espère régler la question des avoirs français non fiscalisés. Mais l'idée d'un accord fiscal basé sur un impôt libératoire, comme avec l'Autriche ou la Grande-Bretagne, n'est pas à l'ordre du jour. ● **ATS**

ZURICH

Il écrase volontairement un adolescent

Un automobiliste a écrasé volontairement un adolescent de 14 ans qui réglait la circulation sur le parking d'un centre commercial, samedi à Zurich. Le garçon a été blessé, a indiqué, hier, la police municipale zurichoise. L'automobiliste a roulé lentement contre le garçon et l'a blessé à la jambe. Le conducteur est alors sorti de sa voiture et a insulté l'adolescent avant de reprendre le volant et de quitter le parking. Le garçon fait partie d'un groupe d'adolescents qui aident à régler la circulation le samedi devant le centre commercial. ● **ATS**

CANTON DE SAINT-GALL

Employée ligotée dans une station-service

Deux inconnus ont attaqué une station-service située à l'entrée de l'autoroute à Oberbüren (SG), hier vers 5 heures. Les deux hommes ont ligoté l'employée, vidé le coffre et pris la fuite au volant de la voiture de leur victime. La femme de 38 ans a été retrouvée plus d'une heure plus tard par une collègue. Les casseurs ont frappé alors que la station-service était encore fermée, indique la police. Leur butin se monte à plusieurs milliers de francs. La victime n'a pas encore pu être interrogée. Elle bénéficie d'un soutien psychologique. La police a lancé un appel à témoin. ● **ATS**

GARE DE LAUSANNE Un homme ivre tombe sur les rails et se tue

Un voyageur de 64 ans a perdu la vie dimanche, peu avant 17h, en gare de Lausanne. L'homme, visiblement alcoolisé, a tenté de s'accrocher à un wagon qui démarrait et a chuté entre le quai et les rails. Il est décédé sur place des suites de ses blessures.

La victime est un Polonais domicilié à Lausanne. Plus tôt dans l'après-midi, vers 15h20, l'homme, apparemment sous l'influence de l'alcool, avait fait une chute sans gravité dans un train qui circulait entre Genève et Lucerne. Il avait été ausculté par deux médecins en congé, qui avaient constaté une légère égratignure au front.

Endormi dans le train

Avisés de l'incident, des policiers se sont entretenus avec le passager en gare de Fribourg. Le sexagénaire a déclaré habiter à Lausanne. Après différents contrôles pour authentifier ses déclarations, les agents l'ont accompagné pour prendre place dans l'intercity en direction de Lausanne.

Vers 16h35, à l'arrivée du train en voie 5, à Lausanne, le personnel a réveillé le voyageur et un employé l'a accompagné pour qu'il prenne place sur le banc situé sur le quai. Peu après, la procédure de départ du train a été engagée et le mécanicien a reçu l'autorisation de quitter la plateforme.

Perte d'équilibre

Alors que le train venait de démarrer, le passager s'est dirigé d'un pas mal assuré en direction des wagons. Il a tenté de s'accrocher au convoi en mouvement, mais il a perdu l'équilibre et est tombé entre le quai et les voies de chemin de fer.

Un témoin a alerté les secours. Un médecin, deux ambulances et les pompiers sont arrivés rapidement sur place. La victime est décédée peu après, des suites de ses blessures. Le médecin légiste et le procureur de service se sont rendus sur les lieux de l'accident. ● **ATS**

EGYPTE Le Département fédéral des affaires étrangères ne cache pas son inquiétude face à la montée de la violence entre l'armée et les islamistes pro-Morsi.

Le sentiment de tristesse de Burkhalter

KESSAVA PACKIRY

Les récents événements en Egypte préoccupent le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Ce week-end, son chef, le conseiller fédéral Didier Burkhalter, déclarait à la «Sonn-*tagsZeitung*»: «Je ressens un sentiment de tristesse devant les images terribles en provenance d'Egypte et les souffrances de la population. Il est en effet attristant de voir ainsi se transformer les cris d'espoir en cris de douleur, de voir la déchirure et la haine effacer la perspective d'un avenir meilleur.»

Aussi, la Suisse condamne «fermement l'usage des armes et de la violence». Elle appelle l'Egypte à revenir à la raison, et exhorte toutes les parties en présence à retrouver le chemin du dialogue, «afin de reconstruire une perspective commune et de retourner rapidement vers un processus démocratique», avance Didier Burkhalter.

«Seul un processus politique inclusif qui débouche sur une constitution prévoyant un partage du pouvoir peut fournir une solution viable à l'Egypte.» Enfin, le chef du DFAE a rappelé hier, lors de la conférence des ambassadeurs et du réseau extérieur 2013 que les personnes qui se sont levées contre le pouvoir en Egypte (mais également en Syrie) ne demandent qu'une chose: que l'Etat soit au service de l'individu et non l'inverse.

Les pensées de Didier Burkhalter vont également aux 1500 Suisses vivant en Egypte. «Notre ambassade au Caire maintient le contact avec ces derniers et suit le développement de la situation avec attention, afin d'être prête à faire face à toutes les éventualités.»

Une profonde inquiétude

Comme d'autres capitales l'ont fait, Berne n'a pas manqué, la semaine passée, de convoquer l'ambassadeur d'Egypte en Suisse pour lui communiquer sa position. Le secrétaire d'Etat Yves Rossier lui a ainsi exprimé sa profonde inquiétude, appe-



Au Caire, dans le quartier de Malawi, un musée, des églises et des boutiques ont été saccagés. KEYSTONE

lant les forces de sécurité égyptiennes à la plus grande retenue.

Depuis la mise à l'écart du président Mohamed Morsi, le 3 juillet, le DFAE s'est exprimé à plusieurs reprises sur les événements en Egypte. Le 4 juillet, la

Suisse faisait part de son inquiétude face à cette destitution, sans parler toutefois de coup d'Etat. Le 10 juillet, elle réitérait son appel à s'opposer à toute forme de violence.

Le 28 juillet enfin, déplorant à

nouveau le grand nombre de morts survenus au cours des semaines précédentes, le DFAE se déclarait «extrêmement préoccupé»; il appelait alors l'Egypte à se mobiliser «pour que toutes les forces politiques du pays puissent

s'exprimer en toute légitimité sur une base démocratique.»

En dépit des événements tragiques de ces derniers jours, la Suisse n'entend pas remettre en question son aide au développement pour l'Egypte. Les événements actuels illustrent un contexte fragile. «Et dans un tel contexte, il est important d'être présent sur le long terme et de rester engagé», indique Pierre-Alain Eltschinger, porte-parole du DFAE. «La situation est analysée sur place, et les projets soutenus par la Suisse peuvent, au besoin, être adaptés.»

L'engagement prévu de la coopération helvétique (Seco, DDC, Division sécurité humaine et Direction du droit international public du DFAE ainsi que Secrétariat d'Etat à la formation) pour l'Egypte en 2013 approchait les 16 millions de francs. En raison des événements actuels toutefois, l'engagement effectif devrait être moindre, relève le DFAE. **ATS Liberté**

Engrenage de violences en Egypte

La spirale des violences s'est accélérée hier en Egypte avec 25 policiers et 37 détenus islamistes tués en moins de 24 heures. Le procureur général a ordonné quinze jours de détention supplémentaires pour le président déchu Mohamed Morsi, a rapporté Mena.

Une nouvelle enquête vise l'ancien président pour participation à des «actes violents» lors de manifestations qui ont eu lieu en décembre dernier devant le palais présidentiel, a précisé l'agence de presse officielle égyptienne.

Nouvelle attaque dans le Sinaï

Dans la péninsule désertique du Sinaï, base arrière de nombreux groupes islamistes armés, des assaillants ont attaqué à la roquette deux minibus de la police, tuant au moins 25 policiers qui se rendaient à Rafah. Ce raid est le plus meurtrier visant les forces de l'ordre depuis des années.

Il porte à 75 le nombre de membres des forces de l'ordre tués dans cette région instable depuis la destitution de Mohamed

Morsi. L'Egypte a réagi en fermant le point de passage de Rafah avec la bande de Gaza contrôlée par les islamistes du mouvement palestinien Hamas.

Des détenus asphyxiés

Dimanche soir, dans des circonstances encore troubles, 37 détenus issus de la confrérie de Mohamed Morsi, les Frères musulmans, ont péri asphyxiés dans un fourgon qui les transportait vers une prison du Caire. La police évoque une tentative d'évasion. Le camp de Mohamed Morsi a dénoncé un «assassinat».

Plus de 800 personnes, des manifestants pro-Morsi pour la très grande majorité, ont été tués en six jours dans tout le pays, dont près de 600 mercredi quand les forces de l'ordre ont lancé le premier assaut contre les rassemblements des Frères musulmans au Caire, qui réclament le retour au pouvoir de leur président et dénoncent un coup d'Etat.

Dans le pays, les médias unanimes et une grande partie de la population, qui considè-

rent désormais les Frères musulmans comme des «terroristes», soutiennent la méthode forte de l'armée, qui a provoqué à l'étranger une vague de critiques de plus en plus virulentes.

L'Union européenne, dont les dirigeants se sont dits prêts à «réexaminer» leurs relations avec Le Caire, organisera mercredi une réunion ministérielle sur le sujet.

Le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayçal, a prévenu que les pays arabes étaient prêts à compenser toute baisse de l'aide occidentale à l'Egypte. L'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Autorité palestinienne disent soutenir les autorités «contre le terrorisme», un avis partagé par Israël.

Moubarak bientôt en liberté

Ajoutant à la confusion politique, la justice égyptienne a renoncé aux poursuites à l'encontre d'Hosni Moubarak dans une affaire de corruption, ce qui, selon son avocat, devrait lui permettre d'être libéré dans les jours qui viennent. **ATS-AFP-RTF**

PHILIPPINES

Naufrage d'un ferry: 52 corps retrouvés

Les secours philippins ont récupéré hier 52 corps après le naufrage d'un ferry au centre de l'archipel à la veille du week-end. Près de 70 personnes sont toujours portées disparues, ont souligné les garde-côtes. **ATS AFP RTF**

AFFAIRE BO XILAI

Démision d'une experte

Une experte en médecine légale chinoise a démissionné, a rapporté la presse à Pékin. Elle avait mis en doute des éléments de preuve ayant servi à condamner pour meurtre l'épouse du dirigeant déchu Bo Xilai. **ATS-AFP**

FRANCE

Prison ferme pour un ancien élu socialiste

Gérard Dalongeville, ancien maire socialiste d'Hénin-Beaumont, en France, a été condamné hier à trois ans de prison ferme et un avec sursis pour des pratiques frauduleuses dans sa gestion de la ville. Le tribunal lui a en outre infligé 50 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité. **ATS RTF**

ALLEMAGNE

Fin heureuse pour une prise d'otages

Une prise d'otages de près de neuf heures dans la mairie d'Ingolstadt, dans le sud de l'Allemagne, s'est terminée, hier, par la libération de tous les captifs sains et saufs. Le forcené de 24 ans a été blessé. La chancelière Angela Merkel a annulé le meeting électoral prévu dans cette ville bavaroise. **ATS-AFP**

AFRIQUE DU SUD

Le procès de Pistorius prévu en mars 2014

Le procès du champion paralympique sud-africain Oscar Pistorius, accusé du meurtre de sa petite amie le jour de la Saint-Valentin, aura lieu du 3 au 20 mars 2014, a annoncé le procureur lors de l'audience hier. Oscar Pistorius doit encore entendre les charges qui seront retenues contre lui. **ATS-AFP**

EN IMAGE



KEYSTONE

INDE

Accident de train Au moins 37 pèlerins hindous ont été tués par un train dans l'est de l'Inde, alors qu'ils traversaient les voies, ont indiqué les autorités. Cet accident a suscité la fureur de la foule, qui a lynché à mort un conducteur du train et s'en est pris au matériel ferroviaire. **ATS-AFP**

ONU Des experts sont arrivés pendant que l'armée faisait son retour en force.

Enquête sur les armes chimiques en Syrie

Les troupes loyalistes ont chassé les rebelles du fief du président syrien Bachar al-Assad dans le nord-ouest du pays. Une victoire qui intervient, alors que l'ONU a commencé son enquête sur une éventuelle utilisation d'armes chimiques.

Avec cette victoire, le régime contrôlerait dorénavant le centre, dont la capitale Damas, et l'ouest, avec les villes côtières de Lattaquié et de Tartous. Les importantes agglomérations, à l'exception de Raqa (nord-est), sont aux mains du régime, alors qu'Alep (nord) et Deir Ez-zor (est) sont coupés en deux.

Le sud du pays reste disputé entre rebelles et forces du régime. Le nord et l'est sont aux mains des insurgés, des jihadis-



L'armée est parvenue à reprendre toutes les positions militaires perdues. KEYSTONE

tes, ainsi que des combattants kurdes. Si la rébellion contrôle une superficie plus grande que le régime, ce dernier domine les régions les plus peuplées.

Travail de l'ONU dans le secret

Cette nouvelle distribution des forces en présence se dessine alors que les experts de l'ONU ont commencé hier leur travail dans le plus grand secret pour déterminer si des armes chimiques ont été utilisées dans le conflit. Ils sont arrivés dimanche à Damas.

Les services de sécurité, aussi bien que Khaled al-Masri, le porte-parole de l'ONU dans la capitale syrienne, ont refusé de donner la moindre indication.

Une première visite de deux envoyés spéciaux onusiens, Aake Sellström et Angela Kane, avait déjà eu lieu il y a près d'un mois.

Les experts devraient en principe se rendre à Khan al-Assal, près d'Alep (nord), où le régime affirme que les rebelles ont fait usage d'armes chimiques le 19 mars, tuant au moins 26 personnes. Selon l'opposition, cette attaque a été mise en scène par le régime du président Assad.

Les deux autres sites d'enquête prévus seraient Ataybah, près de Damas, où une attaque avait été signalée en mars et Homs (centre), pour une attaque suspecte le 23 décembre. **ATS-AFP**



ATHLÉTISME

Usain Bolt pas enchanté par les Mondiaux

Usain Bolt a donné la note de 7 sur 10 aux championnats du monde à Moscou, qui manquaient d'ambiance à son goût.

KEYSTONE

PAGE 18

SPORTS

OLYMPISME Le président du CIO se prépare à quitter ses fonctions avec sérénité.

Jacques Rogge sans nostalgie

LAUSANNE
JULIÁN CERVIÑO

Le 10 septembre à Buenos Aires, Jacques Rogge (71 ans) ne sera plus le président du CIO (Comité international olympique) et passera le témoin à son successeur. Après douze ans de présidence, le Belge assure partir «sans nostalgie et avec le sentiment du devoir accompli».

BILAN

Jacques Rogge revient sur son action depuis son élection en 2001 à Moscou. Douze ans au cours desquels il a voulu «stabiliser le CIO et innover». «Je me suis battu pour conserver les valeurs de l'olympisme en tentant de combattre le plus possible le dopage et les paris truqués», avance-t-il. «Nous avons essayé d'améliorer la qualité des Jeux olympiques et des Jeux de la jeunesse. C'est la base de notre travail. Les athlètes méritent des Jeux impeccables. Nous avons aussi consolidé notre assise financière. Lors de la dernière olympiade, entre les JO de Vancouver (2010) et les JO de Londres (2012), nous avons généré 4,7 milliards de dollars de bénéfice, dont 90% ont été redistribués pour le développement du sport dans les pays défavorisés. Nous avons essayé de développer le rôle du sport comme élément de cohésion sociale. Ce sera encore la mission de mon successeur.»

Perfectionniste, Jacques Rogge estime que «tout ce que j'ai réalisé aurait pu être mieux fait, mais je pars avec le sentiment du devoir accompli. Mon successeur héritera d'un CIO en bon état. Je ne ressens aucune nostalgie. Certaines choses vont me manquer, mais je



Jacques Rogge est un perfectionniste, mais il va quitter le CIO sans regret dans trois semaines. KEYSTONE

continuerai à être présent aux sessions du CIO en tant que membre honoraire et je pourrai mieux profiter des Jeux olympiques. Je resterai toujours un passionné de sport.»

SOUVENIRS

Au moment de choisir deux moments forts de sa présidence, Jacques Rogge retient le record de médailles olympiques (22 au total, dont 18 en or) établi par Michael Phelps et le sprint d'Usain Bolt lorsqu'il a remporté le titre olympique à Pékin en 2008 (record du monde en 9"69). «Ces deux phénomènes du sport ont marqué les Jeux», souligne l'ex-athlète belge, présent lors des compétitions de voile aux JO de 1968, 1972 et 1976. A l'opposé, le décès du lugeur géorgien Nodar Kumaritashvili aux JO de Vancouver reste «le moment le plus douloureux».

Sinon, les divers cas de dopage survenus lors des JO ou dernièrement avant les Mondiaux d'athlétisme «représentent chaque fois une déception et ils me réconfortent en même temps. Le fait qu'on attrape des tricheurs démontre que le système fonctionne.»

GIGANTISME

Plus que jamais, le débat sur le gigantisme des JO et des grands événements sportifs (Coupe du monde de football) fait rage. Les prochains JO d'hiver à Sotchi n'échappent pas à la règle tout comme ceux d'été à Rio en 2016. «A ce niveau, la remise en question est permanente», assure Jacques Rogge. «Nous avons limité le nombre de sports à 28 et le nombre d'athlètes à 10 500 pour les Jeux d'été. Nous tentons de maintenir le coût des Jeux en versant 1,3 mil-

liard de dollars aux organisateurs pour le budget opérationnel. Depuis 1984, chaque édition des JO a d'ailleurs été bénéficiaire. Concernant les infrastructures, ce budget n'est pas rattaché à notre manifestation sportive. Si les Grecs ont décidé de construire un nouvel aéroport en 2004, c'était leur décision, et les habitants de ce pays en profiteront pendant des années. A Londres, le développement de l'est de la ville a été spectaculaire. Il en ira de même concernant les JO de Rio en 2016; il s'agit de faire mieux comprendre à l'opinion publique ce que ces Jeux vont apporter comme améliorations, des transports notamment.»

Pour Jacques Rogge, le fait que six villes aient été en lice pour l'organisation des JO 2020 et que six candidatures soient présentées pour les prochains JO de la jeunesse démontre que ces événements représentent toujours un intérêt. Le futur retraité espère aussi que l'Afrique présentera bientôt une candidature pour les Jeux. «L'Afrique du Sud a démontré lors de la Coupe du monde de football en 2010 qu'elle était capable d'organiser un tel événement», souligne-t-il.

AVENIR

«Mon successeur devra continuer de consolider la base financière du CIO et surtout veiller à la qualité des JO», déclare Jacques Rogge. «Le développement des JO de la jeunesse me semble aussi important.»

Homme de partage, Jacques Rogge ne s'est pas senti seul durant son mandat. «Il faut d'abord définir une stratégie et déléguer», conseille-t-il à son successeur. La voie est tracée. ●

«La Suisse, grand pays du sport»

Jacques Rogge a rendu hommage au sport helvétique. «La Suisse est un grand pays du sport», a-t-il lancé devant la presse suisse. «Votre pays possède de grands athlètes et obtient des résultats remarquables par rapport à sa taille. En plus, plusieurs dirigeants influents de grandes fédérations sont suisses – réd: René Fasel pour le hockey, Denis Oswald pour l'aviron, Joseph Blatter pour le football, Gian Franco Kasper pour le ski... La Suisse a aussi organisé avec succès de grands événements sportifs, tel que l'Euro 2008.»

A QUAND DES JO? Seule ombre au tableau, après Saint-Moritz en 1948, la douce Helvétie ne réorganisera pas de sitôt des Jeux olympiques d'hiver ou d'été. «Le système démocratique helvétique, que j'admire beaucoup, est ainsi fait», constate Jacques Rogge en référence à l'échec des Grisons. «Mais Lucerne et Lausanne ont présenté leur candidature pour les Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver en 2020. Si l'une de ces villes parvient à organiser cet événement, cela représentera un bon tremplin pour l'organisation éventuelle des JO.»

À LAUSANNE Après douze ans passés à la présidence du CIO, le Belge s'est attaché à la Suisse et à Lausanne en particulier. «La qualité de vie est remarquable, et j'ai été très heureux ici», a-t-il lâché dans un grand palace lausannois.



Le CIO n'est pas prêt de quitter Vidy. KEYSTONE

«Notre présence à Lausanne, qui date de 1915, n'est pas remise en question. Nous allons achever la rénovation du Musée olympique, qui nous a coûté 60 millions de francs suisses, et nous projetons d'agrandir notre siège de Vidy afin de pouvoir y centraliser toute notre administration, qui est un peu dispersée actuellement. Cet agrandissement coûtera près de 90 millions de francs. Avec plus de 60 sièges de fédération dans votre pays, dont les plus grandes (la Fifa et l'UEFA), la Suisse est la capitale sportive de la planète, et nous n'avons aucune raison de partir. Les six candidats à ma succession sont du même avis.» ●

«Denis Oswald a toutes les qualités»

«Denis Oswald a toutes les qualités requises pour devenir président du CIO», affirme Jacques Rogge avant d'ajouter: «Au même titre que les cinq autres candidats à ma succession.» Diplomatiquement, le Belge estime que chacun ferait «un très bon président. Ils ont tous un passé au CIO, un amour du sport et une personnalité digne d'un futur président.»

L'élection de son successeur s'annonce indécise le 10 septembre à Buenos Aires. En concurrence avec l'Ukrainien Sergei Bubka, le Portoricain Richard Carrion, le Singapourien Ng Ser Miang, le Taïwanais CK Wu et l'Allemand Thomas Bach, Denis Oswald semble ramer dans la bonne direction. La présentation de son programme début juillet a séduit plusieurs membres du CIO. Ses collègues ont senti que son discours était authentique. «J'ai eu beaucoup d'échos favorables», confirme l'ancien rameur de retour des Mondiaux d'athlétisme à Moscou. «Certains me situent parmi les trois favoris, mais cela ne veut pas dire grand-chose», tempère-t-il.



La cote de Denis Oswald est remontée cet été. KEYSTONE

Avant de rejoindre Buenos Aires dans deux semaines, l'avocat neuchâtelois assistera aux Mondiaux d'aviron en Corée du Sud. Le mardi 10 septembre, lors de l'élection du nouveau président du CIO, il devra avoir les nerfs solides. Plusieurs tours seront probablement nécessaires pour qu'un candidat atteigne la majorité absolue (environ 50 voix). L'un des favoris semble avoir perdu des points cet été. En effet, Thomas Bach a été éclaboussé par l'affaire de dopage touchant l'ex-Allemagne fédérale. Cet ancien escrimeur, sacré par équipes en 1976 aux JO de Montréal, a

beau affirmer qu'il a lui-même encouragé l'enquête menée à ce sujet et qu'elle n'apporte «rien de neuf», il aura du mal à convaincre les membres du CIO. De plus, ses méthodes de communication tapageuses ne correspondent pas vraiment aux mœurs olympiques. Son rival Denis Oswald pourrait profiter de la mauvaise cote actuelle du président du comité olympique allemand pour voir remonter la sienne. Mais rien n'est joué. ●

VOLLEYBALL Un NUC tout remodelé a repris l'entraînement hier soir à la Riveraine, avec un premier test physique.

Une reprise aux allures de chantier

PATRICK TURUVANI

La reprise des entraînements du NUC coïncide cette année avec l'ouverture d'un vaste chantier. Avec un contingent composé à plus de 75% de nouvelles joueuses, dont toutes les étrangères (la quatrième devrait bientôt débarquer), le coach Florian Steingruber – nouveau lui aussi – n'aura pas la tâche facile pour construire un groupe solide et homogène d'ici la première rencontre de championnat, prévue le 20 octobre à Neuchâtel face au champion en titre, Volero.

«Que nous tous, le club, le staff, les joueuses, on puisse se construire ensemble, c'est un challenge très stimulant», assure le Fribourgeois. «Mais il faudra de la patience et de l'indulgence, car le championnat sera plus relevé que l'année dernière. Cela ne veut pas dire que l'on va attendre que ça vienne! On va beaucoup travailler pour provoquer cette évolution.»

Quatre étrangères

Hier soir, onze joueuses étaient présentes à la Riveraine pour un premier test de condition physique, sous la conduite du préparateur Lionel Grossenbacher. Il ne manquait que Mandy Wigger, en pleine préparation en vue du championnat d'Europe qui se tiendra du 6 au 14 septembre en Suisse et en Allemagne. L'équipe nationale disputera ses trois matches de poule à Zurich face à l'Italie (le vendredi 6 à 18h), la Belgique (le samedi 7 à 18h) et la France (le dimanche 8 à 15h30).

Une quatrième joueuse étrangère devrait également être engagée prochainement. Le club est sur la piste d'une «aînière italienne de plus de 30 ans» pour renforcer sa réception. «Il nous semble très important d'apporter de l'expérience dans cette jeune équipe», glisse la présidente Jo Gutknecht. «Elle viendrait pour renforcer le groupe, mais également pour transmettre sa technique et son savoir. Elle adhère à notre philosophie de jouer avec des jeunes, et pourrait vraiment aider nos Suissesses à progresser.»

Cinq des treize filles qui formeront le contingent 2013-



Florian Steingruber, Ashley Lee, Lorena Zutela, Tiffany Owens et Lionel Grossenbacher: le NUC est de retour au boulot! DAVID MARCHON

«Que nous tous, le club, le staff, les joueuses, on puisse se construire ensemble, c'est un challenge stimulant.»

FLORIAN STEINGRUBER ENTRAÎNEUR DU NUC

2014 – à savoir Carole Troesch (qui jouera désormais sur l'aile), Tabea Daillard, Ségolène Girard, Audrey Fragnière et Julia Petrachenko – auront encore l'âge pour évoluer également avec le NUC II en LNB, sur le mode du double championnat.

Une équipe très jeune

Le début de la préparation sera consacré à la condition physique, à la répétition des fondamentaux et au contrôle de la balle. «On va beaucoup toucher le ballon. Le

groupe est renouvelé mais surtout très jeune. Cinq filles ont entre 16 et 19 ans. Et retravailler les bases du volley ne fera pas de mal aux anciennes non plus», sourit l'ancien coach de VFM et de Köniz. Ensuite seulement viendra le volet spécifique. «Plus on s'approchera de la reprise, plus on travaillera sur les forces de chacune, pour rendre l'équipe plus forte. Le volleyball est un sport fait d'erreurs. L'efficacité (pourcentage de réussite) d'une joueuse est plus importante que le nombre de points

qu'elle marque.» L'apprentissage des différents systèmes de jeu viendra logiquement à la fin. «On accumulera les matches pour que les filles se trouvent sur le ter-

rain et forment une véritable équipe.» Des tournois en France (20-22 septembre), à Guin (5 octobre) et en Italie (11-13 octobre) sont déjà agendés. ●

UNE ÉQUIPE À RECONSTRUIRE

DIX NOUVELLES Ashley Lee (EU, passe, Université de Long Beach /EU), Lorena Zutela (Col, centre, Jakarta Popsivo PGN), Tiffany Owens (EU, aile, université de l'Arizona), Mandy Wigger (diagonale, Köniz), Tabea Daillard (libero, VFM), Ségolène Girard (centre, VFM), Fabia Gnaedinger (passe, Cossonay), Audrey Fragnière (aile, NUC II), Julia Petrachenko (NUC II). Une quatrième joueuse étrangère (aînière) devrait bientôt arriver.

SEULEMENT TROIS ANCIENNES Diva Boketsu (centre), Carole Troesch (la centrale jouera désormais à l'aile), Laura Girolami (libero).

NEUF DÉPARTS Lindsay Stalzer (EU, MTV Stuttgart /All), Bryn Kehoe (EU, Alabama Crimson Tide /EU, coach-assistant), Ellen Herman (?), Sandra Stocker (GH Ecay Leadernet /Esp), Anna Protasenia (arrêt), Barbara Ryf (arrêt), Sara Schüpbach (arrêt), Marine Haemmerli (Cheseaux), Anabela Sataric (université internationale de Floride /EU).

UN NOUVEAU COACH Florian Steingruber (Köniz) a remplacé Audrey Cooper (GB). Son assistant (Silvan Zindel) est également nouveau. ●

HOCKEY SUR GLACE Confrontation interne ce soir aux Mélézes

Le HCC livrera une confrontation interne ce soir aux Mélézes. La première équipe affrontera les juniors élites A à 20h. Plusieurs joueurs de l'équipe-fanion devraient manquer à l'appel. Benoît Mondou, Alexis Vacheron et DanVidmer sont touchés aux adducteurs. Les deux derniers cités ont recommencé à patiner samedi matin et restent incertains pour ce soir. Michael Bochatay souffre des côtes et va «peut-être jouer» selon Régis Fuchs. Le Québécois est soumis à des soins et devra encore observer quelques jours de repos. Son état de santé n'alarme pas le directeur sportif. Tout comme dans le cas de Robin Leblanc qui a un problème à un genou sans trop de gravité. Raphaël Erb est toujours convalescent. Pierrick Pivron est encore à l'essai, tout comme Arnaud Montandon et Olivier Schenk. Le défenseur lausannois Valentin Borlat est de retour et restera à l'essai toute cette semaine. ● JCE

VTT

Pas l'Amérique pour Lorraine Truong

Lorraine Truong est rentrée un peu déçue d'Amérique du Nord où elle a pris part aux quatrième et cinquième manches de l'Enduro World Serie. A Winter Park (Etats-Unis), la Môtisane a pris le 13e rang, peu à l'aise sur le terrain plat et handicapée par une crevaisson. A Whistler (Canada), Lorraine Truong a dû se contenter de la 11e place, après avoir été 4e lors d'une spéciale, faisant preuve d'un certain manque de régularité. Elle rentre en Europe pour disputer ce week-end la sixième et avant-dernière manche de l'Enduro World Serie à Val d'Isère. ● COMM-RÉD

KARTING

Grégoire Huguenin dans le top 10

Grégoire Huguenin (11 ans) a vécu un week-end riche en émotions lors de la manche du championnat de Suisse de karting à Levier (France). Le Brenassier a pris la 5e place des qualifications, puis les 4e et 3e rangs lors des deux premières manches. Il s'est donc élancé en deuxième position pour la finale, qu'il a conclue au 8e rang, en raison d'un départ raté. Le Neuchâtelois participera à la dernière manche du championnat à Lignières, le 22 septembre. ● COMM-RÉD

FOOTBALL

Le FC Bâle sans Streller en Bulgarie

Le capitaine bâlois Marco Streller ne fera pas le voyage à Sofia pour disputer le match aller des barrages de la Ligue des champions contre Ludogorets. La durée de l'absence de l'attaquant, blessé au mollet droit le 11 août contre Zurich, n'est pas encore connue. En revanche, l'attaquant nord-coréen Kwang Ryong Pak est de retour à Bâle. Prêt en début d'année à Bellinzona, Pak évoluait depuis juillet à Vaduz. Il devrait être qualifié pour la rencontre du week-end prochain contre Lucerne. ● SI

VTT Aucun Neuchâtelois ne participera aux Mondiaux en Afrique du Sud et cela apparaît un peu surprenant.

Pas de sélection mondiale pour Patrick Lüthi

La nouvelle est tombée officiellement hier, mais Patrick Lüthi était au courant depuis quelques jours. Le Neuchâtelois n'a pas été sélectionné pour la course Éliminatoire des championnats du monde de VTT en Afrique du Sud (du 26 août au 1er septembre) même s'il avait rempli les critères de sélection. Un peu bizarrement, Emilien Barben n'est non plus pas retenu en espoirs pour le cross-country.

Une fois de plus, ce n'est pas tant le fond que la forme qui dérange les deux vétérinaires neuchâtelois. «La nouvelle de ma non-sélection a été communiquée à mon père par e-mail la semaine dernière. Je n'ai personnellement eu aucun contact avec le sélectionneur national Bruno Diethelm. Je

ne trouve pas cela très correct», rouspète Patrick Lüthi (21 ans). «J'avais pourtant rempli les critères de sélection en terminant huitième des championnats d'Europe à Berne, troisième des championnats de Suisse et huitième lors de la Coupe du monde à Andorre.»

«Je pense qu'ils ont préféré donner leurs chances à des jeunes parce que les places étaient limitées», suppute Patrick Lüthi. «Notre discipline n'est pas encore très valorisée. Je reconnais que je n'ai pas obtenu de super résultats, mais je n'étais non plus pas très loin de Marcel Wildhaber qui a été retenu à ma place.»

Du côté de Swiss Cycling, on précise que le fait d'avoir rempli les critères ne garantit pas une sélection automatiquement.



Patrick Lüthi ne sera pas du voyage en Afrique du Sud. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Des critères financiers sont aussi intervenus et tout le quota à disposition n'a pas été rempli. Quant aux défauts de communication, la fédération reconnaît un «malheureux problème».

Malgré sa déception, le membre du Team Prof-Raiffeisen ne désarme pas. «C'est dur d'avoir investi autant de moyens pour participer aux Mondiaux et de ne pas y aller, mais je vais continuer», assure Patrick Lüthi. «J'essayerai de décrocher une sélection mondiale lors d'une prochaine saison.»

Emilien Barben surpris

Emilien Barben (21 ans), qui avait également participé aux Européens à Berne en cross-country dans la catégorie espoirs, ne sera non plus pas pré-

sent en Afrique du Sud (à Pietermaritzburg). «Je n'avais pas rempli les critères et je ne m'attendais pas à une sélection», explique-t-il. «Je suis juste un peu surpris que certains M23 soient retenus alors qu'ils n'ont pas rempli les critères. Je n'ai reçu aucune explication officielle à ce sujet.»

Les deux jeunes sélectionnés (Andri Frischknecht et Ernea Vetsch) à sa place ont, selon la fédération, été meilleurs que lui cette saison en Suisse. Au niveau international, le Neuchâtelois a réussi une 13e place au Canada, mais tous les meilleurs n'étaient pas présents. Ce choix est qualifié de «difficile».

Histoire de se changer les idées, Emilien Barben prendra part au Petit Raid samedi. ● JCE

DU 24 AU 31 AOÛT 2013

GRAND CONCOURS COUPE DAVIS

TROUVEZ LA BALLE DE TENNIS DANS VOTRE
QUOTIDIEN ET GAGNEZ PEUT ÊTRE 2 BILLETS!



Toutes les bonnes réponses participent au tirage au sort final

POUR GAGNER 6 BUSINESS SEATS VIP

pour le samedi + invitation à la conférence de presse

swisstennis

Conditions de participation: ce concours est ouvert à tous à l'exception des collaborateurs de la Société Neuchâteloise de Presse SA et de Swiss Tennis et les filiales associées ainsi que leur famille proche et toutes personnes liées professionnellement à l'organisation du concours. Tout recours juridique est exclu. Les prix ne peuvent pas être convertis en espèces. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avertis personnellement. Une seule participation par personne par jour. Les informations personnelles du participant seront conservées et utilisées par l'organisateur selon l'article 5.2 de la protection des données. Plus d'informations sur www.arcinfo.ch/fr/services/conditions-generales

**FESTIVAL
D'SPORTS**

NOUVELLES DATES
DU 23 → 25 AOÛT 2013
JEUNES-RIVES → NEUCHÂTEL

ANIMATIONS SPORTIVES - SOIRÉES DJ - RESTAURATION SUR PLACE
Toutes les infos sur le Festival: www.lessports.ch // Festival des sports

Une production
Service des sports:
LES SPORTS

Neuchâtel, Val de Saane, Food Studio, Urbain, Bernasconi, Xcess, Bernasconi, Viteos, Rivella, Video 2000, Arcinfo, BCN, Sagres, Emmentaler, RTN, Xcess, Bernasconi, Viteos

VOTRE JOURNAL ET SES MAGAZINES SUR IPAD*



En ligne dès 5h du matin,
l'édition complète de **L'Express**
enrichie de contenus multimédias.

A télécharger sur App Store

ABOnumérique



Découvrez nos offres d'abonnements
dès Fr. 16.50 par mois sur abo.arcinfo.ch

*Inclus dans l'abonnement Premium à L'Express. Possibilité d'achat à l'édition (Fr. 2.-)

www.arcinfo.ch

L'EXPRESS
LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

AVIS MORTUAIRES



Le soir, on s'endormait main dans la main.
Aujourd'hui, tu t'es endormie pour l'éternité
ta main dans ma main.
Adieu Mineli, petite Mina

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

Mina CATTIN-DÖRIG

née à Appenzell
8 juin 1931 – 18 août 2013

Notre très chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie qui s'est endormie dans sa 83e année suite à une maladie supportée avec courage entourée de l'affection des siens.

Son époux: Guy Cattin-Dörig

Ses enfants et petits-enfants:

Philippe et Romana Cattin-Wetzel et leurs enfants Christel, Philippe et Monia

Guy Albert et Catherine Cattin-Wyss et leurs enfants Cyril et Estelle
Isabelle et Martin Huber-Cattin

Ses sœurs et son frère:

Yvonne et Emil Sutter-Dörig et famille
Cécile et Joseph Peterer-Dörig et famille
Albert et Sabine Dörig-Herzig et famille

Sa belle-sœur et son beau-frère:

Jacqueline Cattin-Maitre et famille
Père Xavier Cattin et sa gouvernante Blanche Robyr
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie sera célébrée en l'église des Breuleux, le jeudi 22 août à 14h00, suivie de l'enterrement.

Mina repose à la chambre mortuaire des Breuleux.

Les dons reçus seront remis aux œuvres missionnaires du Père Xavier Cattin.

Adresse de la famille: Guy Cattin
rue du Pré au Maire 10, 2345 Les Breuleux

Cet avis tient lieu de faire-part.

Edouard PICARD

2003 – 20 août – 2013

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

028-732951

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Son épouse: Gertrude Buchs
Ses filles: Eliane et Domenico Di Battista
Catherine et Adrian Hauert
Ses petits-enfants: Andrea Di Battista
Laura Di Battista
Sa sœur: Lucie Marchand

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert BUCHS

qui s'est éteint paisiblement dans sa 93e année.
Marin, le 14 août 2013.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

Adresses de la famille: Di Battista Eliane
Close 9
2074 Marin
Hauert Catherine
Ch. du Crêt 5
2074 Marin

Un grand merci au personnel de la Résidence Le Manoir, à Gampelen, pour leur accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La direction et les employés des entreprises ZZ-Racing et Fun-Car SA

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Robert BUCHS

papa de notre estimée collaboratrice et collègue
Madame Catherine Hauert

Nous sommes de tout cœur avec elle ainsi qu'avec sa famille
et ses proches en ces moments de cruelle et pénible séparation.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

SIS NEUCHÂTEL

Le kitesurfer se portait fort bien

Entre dimanche à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) est intervenu, au total, à 17 reprises.

– Les véhicules du feu ont été appelés une fois pour: un contrôle de panneaux solaires chemin de l'Abbaye, à Hauterive, hier à 13 heures.

– Le bateau de sauvetage «Oriette» a été engagé une fois, pour un kitesurfer en difficulté (qui en fait n'était pas en difficulté) au large d'Hauterive, hier à 13h35.

– Les ambulances ont été sollicitées à quinze reprises, pour: une urgence médicale aux Rives-du-Lac à Colombier, dimanche à 18 heures; une urgence médicale avec engagement du Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur), route des Bouronnes, à Cormondrèche, dimanche à 18h45; une urgence médicale rue Denis-de-Rougemont, à Neuchâtel, dimanche à 20h20; une urgence médicale rue de Gibraltar, à Neuchâtel, hier à 4h35; une urgence médicale chemin du Cosel, à Bevaix, hier à 6h05; une urgence médicale avenue de la Gare, à Neuchâtel, hier à 6h35; une urgence médicale rue des Pralaz, à Pesoux, hier à 8h50; une urgence médicale chemin de la Scierie, à Colombier, hier à 10h25; une urgence médicale chemin des Saules, à Bevaix, hier à 10h50; une urgence médicale rue des Moulins, à Neuchâtel, hier à 11h50; une chute chemin des Sources, à Colombier, hier à 11h50; une chute, avec l'intervention du Smur, route du Lac, à Auvernier, hier à 13h45; une urgence médicale quai Jeanrenaud, à Neuchâtel, hier à 14h40; un malaise avenue des Champs-Montants, à Marin, hier à 15 heures; une urgence médicale, avec intervention du Smur, En Segrin, à Cortaillod, hier à 16h15. ◉ COMM-RÉD

AVIS MORTUAIRES

Car Dieu a tant aimé le monde
Qu'il a donné son Fils unique
Afin que quiconque croit en Lui
Ne périsse pas, mais qu'il ait
La vie éternelle

Jean 3 v16.

Après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et avec foi, le Seigneur a repris à Lui, le lundi 19 août 2013, dans sa 72e année, notre très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami

Monsieur Philippe LE COULTRE

Sont dans la tristesse de la séparation:

Son épouse:

Marie-Madeleine Le Coultre-Fesselet

Ses enfants et petits-enfants:

Ariane et Eric Aubert-Le Coultre, leurs enfants Emilien, Céline,
Annick, Joas

Régis et Mary-Line Le Coultre-Rochat, leurs enfants Robin, Jérémey,
Baptiste

Vincent et Nathalie Le Coultre-Rochat, leurs enfants Eva, Noah, Léo

Ses frères et sœurs:

Lucien et Rosmay Le Coultre et famille
Fernand et Françoise Le Coultre et famille
Line-Andrée et Jean-Luc Perron et famille

Ses beaux-frères et belles-sœurs:

Rose-Marie et François Aeberli et famille
Jean-Pierre et Irène Fesselet et famille

Les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de St-Blaise, jeudi 22 août à 14 heures, suivie de l'ensevelissement.

Un grand merci à toutes les personnes qui l'ont accompagné durant sa maladie ainsi qu'au personnel du home Le Castel à St-Blaise pour leur gentillesse et leur dévouement.

Adresse de la famille: Marie-Madeleine Le Coultre-Fesselet
Les Motteresses 5
2075 Wavre

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Tourisme neuchâtelois

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René LEUBA

ancien directeur de la Fédération neuchâteloise du tourisme

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille
ainsi qu'à ses proches.

028-733041

REMERCIEMENTS



De tout cœur et avec une profonde émotion,
la famille de

Valentin MOOR

vous remercie de l'affection et du soutien que vous
lui avez témoignés dans son immense chagrin.
Elle vous exprime sa sincère reconnaissance.

Sa famille

Saint-Imier, août 2013

LE LOCLE

Avis de disparition



La Police neuchâteloise signale la disparition, au Locle, de Robert Pieren, né le 16 décembre 1930, dont on est sans nouvelles depuis mercredi dernier. L'homme, qui avait alors été vu une dernière fois vers 8h au Locle, correspond au signalement suivant: 165 cm, corpulence forte, type européen, cheveux gris, crâne dégarni sur le devant, yeux bleus. Il serait vêtu d'un veston noir, d'un pantalon noir et d'une casquette claire et est porteur de lunettes médicales. Toute personne pouvant fournir des renseignements est priée de prendre contact avec la Police neuchâteloise au 032 889 90 00 ou au poste de police le plus proche. ◉ COMM

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Un véhicule prend feu

Hier à 10h40, le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloise est intervenu pour un véhicule en feu, au lieu-dit le Grand-Callirol, sur la commune du Cerneux-Péquignot. Le feu s'était déclaré au niveau du compartiment moteur. Le sinistre a été maîtrisé par les pompiers. Le véhicule est détruit. ◉ COMM

LA CHAUX-DE-FONDS

Flammes dans le moteur

Hier à 19h40, le SIS des Montagnes est intervenu pour un véhicule en feu, à la rue de l'Helvétie 4, à La Chaux-de-Fonds. Le feu s'est déclaré dans le compartiment moteur. Les pompiers ont rapidement maîtrisé le sinistre. Le capot du véhicule est endommagé et le moteur détruit. ◉ COMM

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne
et degrés-jours)

Semaine du 12 au 18 août

| Région climatique | Tm | Dj |
|--------------------|------|------|
| Neuchâtel | 20.2 | 0.0 |
| Littoral Est | 19.7 | 0.0 |
| Littoral Ouest | 19.2 | 0.0 |
| Val-de-Ruz | 17.2 | 0.0 |
| Val-de-Travers | 15.5 | 0.0 |
| La Chaux-de-Fonds | 15.3 | 8.2 |
| Le Locle | 15.0 | 8.7 |
| La Brévine | 12.7 | 20.5 |
| Vallée de la Sagne | 14.4 | 9.3 |

La bonne idée

Un toit chargé (barres de fixation, top case, porte-vélo) peut augmenter la consommation du véhicule jusqu'à 40%. Ne transportez rien d'inutile!

Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique Climat -
Consommation ou Service de l'énergie et
de l'environnement (tél. 032 889 67 20).

◉ COMM

Remise des textes jusqu'à 19 heures

jusqu'à 17 heures du lundi au vendredi
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42 - fax 032 729 42 43
dès 17 heures, week-end et jours fériés
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 97 - fax 032 723 53 79
e-mail: carnet@lexpress.ch

Pompes funèbres
Weber & Grau



24h/24

032 853 49 29

A votre écoute - Conseils
Prévoyance funéraire



AIR DU TEMPS
JEAN-MICHEL PAUCHARD

Rideaux de fumée

Est-ce la nécessité de coder les messages pour les rendre incompréhensibles à l'ennemi? Les militaires pratiquent volontiers la langue de bois. Par exemple, ils ne détruisent plus de positions adverses, ils traitent des objectifs – ce qui fait quand même moins sanglant.

Il faut donc saluer l'initiative du patron de la communication de l'US Navy. Piqué au vif par un journaliste – qui suggérait que les officiers américains devraient apprendre une seconde langue, l'anglais –, le contre-amiral John Kirby a ouvert, début août, la chasse aux acronymes et à l'excès d'adverbes et d'adjectifs.

Fini donc, pour les officiers de communication de l'US Navy, de dire que nous vivons «dans un en-

vironnement international dynamique et complexe». Il leur suffira de rappeler que le monde est un lieu dangereux. Pareillement, s'ils annoncent une réduction à un du nombre de porte-avions au Proche-Orient, ils devront éviter d'indiquer que la marine «répond au besoin opérationnel d'une présence de 1,0 porte-avions dans la zone d'opération du Centcom».

Les grandes institutions ou entreprises se mettraient-elles donc à la clarté et à la concision? En tout cas, pas toutes: dans une récente invitation aux médias, la Poste suisse révèle qu'elle ne forme plus des facteurs, mais des «logisticiens distribution». Le contre-amiral Kirby devrait peut-être poursuivre sa carrière dans notre pays... ◉

LA PHOTO DU JOUR

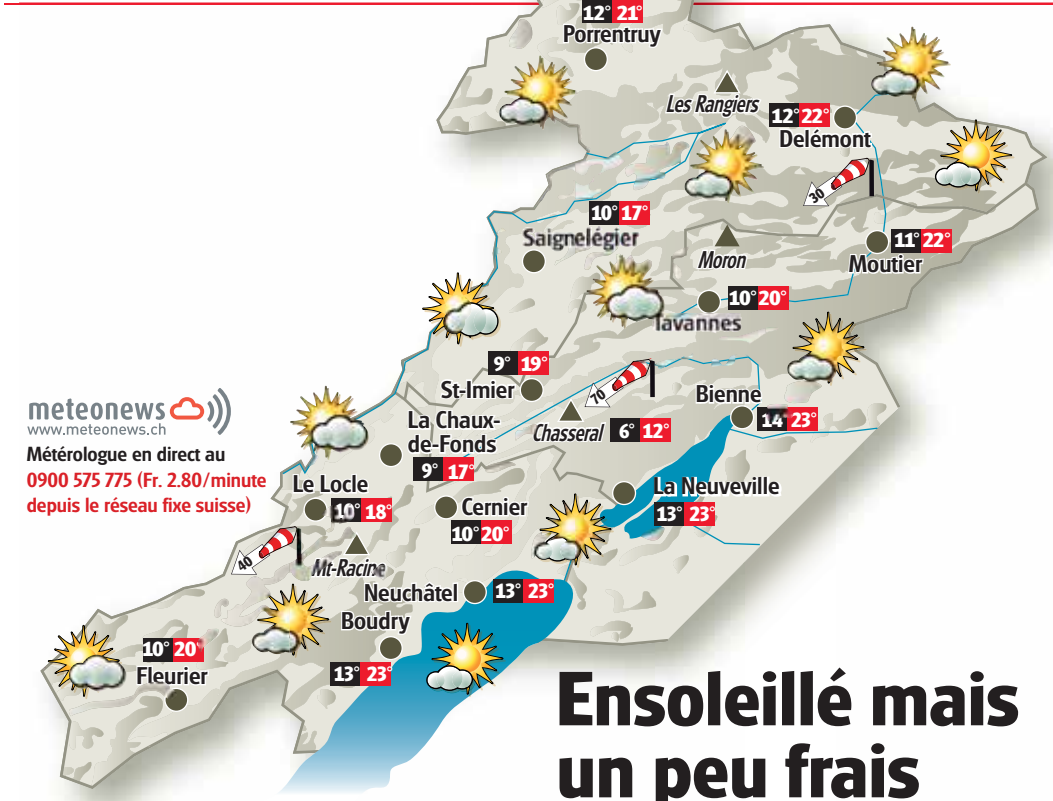
Artistes du cirque français Cahin-Caha sur la scène d'un festival à Prague. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **06h37**
Coucher **20h34**

Lever **19h52**
Coucher **05h50**



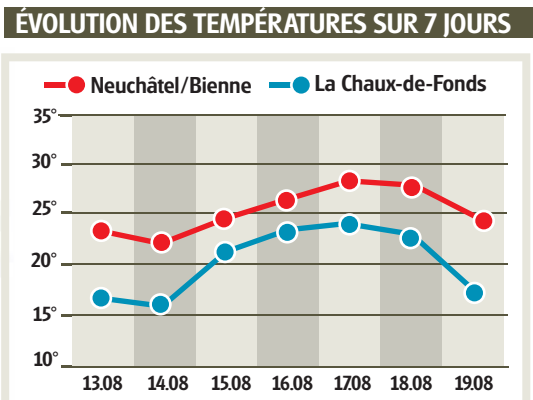
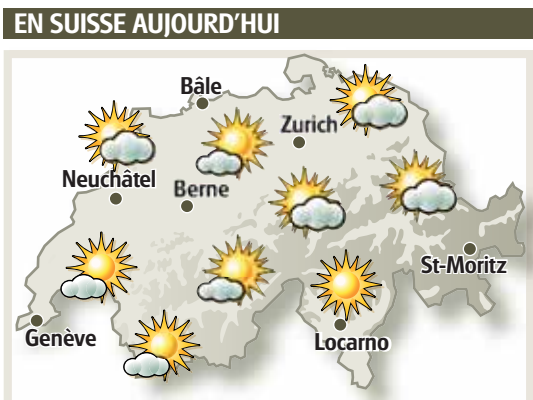
Ensoleillé mais un peu frais

Ce mardi, la perturbation de la veille va s'évacuer vers l'est. Sur notre région, elle laissera la place à une belle amélioration avec le retour d'un temps bien ensoleillé, surtout l'après-midi. Malgré le soleil, les températures resteront encore un peu basses pour la saison en raison d'un courant de bise. Pour la suite, il fera beau mais également de plus en plus chaud.

SUR NOS LACS

| Lac | Température de l'eau | Direction et vitesse du vent | Niveau des lacs |
|-----------|----------------------|------------------------------|-----------------|
| Neuchâtel | 23° | Bise 3 Bf | 429.32 m |
| Bienne | 20° | Bise 3 Bf | 429.35 m |

Niveau du lac des Brenets: 749.83 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

| Jour | Température (à 1000m) | FIABILITÉ |
|-----------------|-----------------------|-----------|
| MERCREDI | 11° 25° / 7° 21° | 9/10 |
| JEUDI | 11° 26° / 9° 22° | 9/10 |
| VENDREDI | 12° 28° / 11° 23° | 8/10 |
| SAMEDI | 14° 28° / 13° 24° | 7/10 |

TEMPÉRATURES RÉGIONALES

| | | |
|-----------------------|-----|-----|
| BÉVILARD | 10° | 20° |
| BRÉVINE (LA) | 7° | 17° |
| BRENETS (LES) | 10° | 20° |
| COURTELARY | 9° | 19° |
| COUVET | 10° | 20° |
| CREUX-DU-VAN | 7° | 13° |
| DOMBRESSON | 10° | 20° |
| ESTAVAYER-LE-LAC | 13° | 23° |
| GRANGES | 13° | 22° |
| LANDERON (LE) | 14° | 23° |
| MONT RACINE | 7° | 13° |
| NOIRMONT (LE) | 10° | 17° |
| PONTS-DE-MARTEL (LES) | 7° | 17° |
| RANGIERS (LES) | 10° | 20° |
| SAINT-AUBIN | 13° | 23° |
| SAINTE-CROIX | 8° | 16° |
| SAINT-URSANNE | 12° | 22° |
| SONCEBOZ | 10° | 20° |
| TRAMELAN | 9° | 19° |
| VERRIÈRES (LES) | 8° | 16° |
| VUE-DES-ALPES | 8° | 14° |
| YVERDON | 13° | 23° |

DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

| | | |
|-------------|------------------------|-----|
| ATHÈNES | beau temps | 31° |
| BANGKOK | pluie modérée | 27° |
| BARCELONE | beau temps | 29° |
| BERLIN | bien ensoleillé | 21° |
| BRUXELLES | assez ensoleillé | 23° |
| LE CAIRE | bien ensoleillé | 36° |
| LONDRES | bien ensoleillé | 25° |
| LOS ANGELES | beau temps | 23° |
| MONTRÉAL | soleil, orage possible | 28° |
| MOSCOU | beau temps | 27° |
| NEW YORK | bien ensoleillé | 29° |
| PARIS | bien ensoleillé | 25° |
| RIO DE J. | beau temps | 23° |
| ROME | beau temps | 31° |
| TOKYO | soleil, orage possible | 34° |

SUDOKU N° 722

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 721

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 7 | 4 | 8 | 6 | 9 | 1 | 5 |
| 9 | 6 | 4 | 5 | 3 | 1 | 8 | 2 | 7 |
| 5 | 8 | 1 | 2 | 7 | 9 | 3 | 4 | 6 |
| 2 | 1 | 9 | 3 | 5 | 4 | 6 | 7 | 8 |
| 7 | 4 | 3 | 1 | 6 | 8 | 2 | 5 | 9 |
| 6 | 5 | 8 | 7 | 9 | 2 | 1 | 3 | 4 |
| 8 | 7 | 5 | 6 | 2 | 3 | 4 | 9 | 1 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 1 | 7 | 5 | 6 | 3 |
| 1 | 3 | 6 | 9 | 4 | 5 | 7 | 8 | 2 |

Difficulté 3/4

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | 4 | 5 | 8 | 3 | 7 | |
| | | 3 | 1 | | | | | |
| 8 | 6 | | 3 | | | | | |
| 9 | 8 | | 6 | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | 9 | | 4 | 2 |
| | | | | | 3 | | 5 | 4 |
| | | | | | 4 | 1 | | |
| | | | | | | | | |
| | 9 | 4 | 8 | 1 | 6 | | | 3 |

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

